



Miam, du savon

Cahier Actuel, page B1

Modeste Midori

Cahier Arts+Spectacles, page C8



MONTRÉAL | MARDI 20 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 120 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Le Fou chantant a rejoint les poètes disparus

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — La France pendant un moment s'est arrêtée pour saluer la disparition de Charles Trenet, le « Roi-Soleil de la chanson française », comme le surnommait hier son grand ami de 83 ans Henri Salvador, qui l'a côtoyé pendant plus d'un demi-siècle.

Programmes bousculés, deux chaînes de télé et plusieurs radios ont rendu hommage toute la journée au Fou chantant, en attendant ses obsèques qui seront célébrées vendredi en l'église de la Madeleine à Paris, avant son incinération au Père-Lachaise. Ses cendres seront ensuite ramenées lundi prochain à Narbonne, sa ville natale, où elles reposeront au cimetière de l'Ouest, aux côtés de sa mère.

Charles Trenet est mort dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, en banlieue parisienne, pas très loin de l'une de ses résidences, un appartement luxueux de Nogent-sur-Marne. Trenet, qui aurait eu 88 ans le 18 mai prochain, avait été hospitalisé dans la plus grande discrétion il y a environ une semaine. De source proche du célèbre chanteur-poète, celui-ci avait commencé deux ou trois jours auparavant à refuser tout traitement et décidé de se laisser mourir. Trenet, qui plaisantait volontiers sur son âge ou sur la mort, avait lancé il y a 18 mois à la télévision : « Je sais que je ne partirai pas les pieds devant, je vais m'envoler... »

Il avait déjà été victime en avril de l'année dernière d'un grave accident cérébro-vasculaire qui, dans un premier temps, l'avait laissé entièrement paralysé du côté droit. Charles Trenet qui, la veille encore, continuait à époustouffler son

Voir TRENET en A2
Autres textes en C1 et C3

cyberpresse.ca Écoutez des extraits sonores de ses chansons et visitez des dizaines de sites consacrés à Charles Trenet en tapant: www.cyberpresse.caltrenet

CHARLES TRENET: 1913-2001



Photo AP

Charles Trenet, le Fou chantant, est mort dans la nuit de dimanche à l'âge de 87 ans. Hospitalisé à Créteil depuis une semaine, il a pris lui-même la décision d'arrêter la médication prescrite depuis son attaque cérébrale d'avril dernier. Sur notre photo, il reçoit la Légion d'honneur le 3 mars 1998.

CHARLES TRENET	
1913	18 mai Naissance à Narbonne (Aude)
Grands succès	1930 inscrit à l'École des arts décoratifs à Paris
<i>Vous qui passez sans me voir, Y'a d'la joie, Je chante, Boum</i>	1933 duo avec Johnny Hess
<i>Que reste-t-il de nos amours, Douce France, La Mer, L'Âme des poètes</i>	1937 premiers pas en solo
<i>À la porte du garage, Nationale 7, Moi, j'aime le music-hall, Le Jardin extraordinaire</i>	1938 -La Route enchantée, Je chante
	1939 -Romance de Paris
	1941 -Adieu Léonard, La Cavalcade des heures
	1942 part pour New York
	1943 -Bouquet de joie
	1945 -Boum sur Paris
	1951
	1953
	1955
	1957
	1975 premiers "adieux" à l'Olympia.
	1993 fête ses 80 ans à l'Opéra Paris-Bastille
	1999 Novembre: derniers concerts, salle Pleyel à Paris
	2000 Avril: accident vasculaire cérébral
	2001 Février: nouvelle hospitalisation
	19 février 2001 Décès

Principaux films

AFP

Landry a du mal à s'imposer auprès des Québécois

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Bernard Landry devra être davantage à l'écoute, être plus proche des Québécois, faire plus attention à ce qu'il dit, et être moins impulsif s'il veut « s'améliorer » comme futur premier ministre, démontrent des enquêtes menées auprès de groupes types.

Mais surtout, bien que M. Landry soit en politique active depuis 25 ans, il n'a pas su encore imposer le « style Bernard Landry ». Parmi les personnes sondées, personne ne peut se rappeler ses déclarations récentes hormis la malencontreuse embardée du « chiffon rouge », constate l'étude interne obtenue par *La Presse*.

Publiquement, Bernard Landry insiste sur le fait qu'il ne veut pas précipiter les choses, que Lucien Bouchard est encore premier ministre. Mais déjà il a commandé des sondages à la firme Léger Marketing pour ajuster son discours aux attentes des citoyens, une fois qu'il



Photothèque La Presse

Bernard Landry sera à la barre du gouvernement.

Ces deux enquêtes, réalisées en février, montrent que les électeurs,

Voir LANDRY en A2

«Nortel n'est pas invincible»

John Roth s'explique devant le gratin financier

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — « Nortel n'est pas invincible », a plaidé son président, John Roth, lors de sa première déclaration depuis la débâcle boursière de vendredi dernier, au lendemain d'un avis de forte baisse des prévisions de résultats.

« Même la Réserve fédérale américaine a changé d'avis en quelques semaines à propos de l'économie, surprenant tout le monde en début d'année avec une première baisse de taux », a expliqué le président de Nortel à Toronto devant des gens d'affaires réunis par le Canadian Club.

« J'ai l'impression d'attirer plus



John Roth

l'attention que le ministre fédéral des Finances, Paul Martin », a-t-il blagué, à propos de l'important contingent médiatique. Ce fut peine perdue parce que John Roth est sorti de la salle assailli par les micros et caméras, mais sans ajouter un mot à son discours et ses

Voir NORTEL en A2
Autres textes en D1

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Le monde	A14, A15
Arts	cahier C	Loteries	A2, A5
- horaire spectacles	C8	Montréal Plus	cahier E
- horaire télévision	C2	Mots croisés	D18, S10
Bandes dessinées	D18	Mot mystère	D18
Bridge	E7	Petites annonces	
Décès	E6	- immobilier	E4
Économie	cahier D	- marchandises	E5
Éditorial	A16	- emplois	E5
Êtes-vous observateur	E4	- automobile	E5, E7
	E8	- affaires	D4
Feuilleton	D18	Politique	A6, A12
Forum	A17		
Horoscope	E8		

MÉTÉO Voir page S16
Nuageux avec averses de neige
Maximum -1, minimum -13



PRÊT DE LA BDC À L'AUBERGE GRAND-MÈRE

Blanchi par la GRC, Chrétien a toujours Clark sur les talons

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Joe Clark a laissé entendre que la Gendarmerie royale du Canada n'avait peut-être pas levé le petit doigt avant de déterminer et d'annoncer hier qu'il n'y aura pas d'enquête criminelle sur le rôle que le premier ministre Jean Chrétien aurait joué dans l'octroi d'un prêt de la Banque de développement du Canada (BDC) à l'Auberge Grand-Mère de Shawinigan.

M. Clark s'est notamment plaint que le solliciteur général, Lawrence

MacAuley, ait refusé de dire aux Communes hier après-midi si la GRC — qui avait confié ce dossier à sa section montréalaise des crimes commerciaux — avait donné suite à sa demande écrite d'interroger les deux anciens présidents de la BDC, MM. François Beaudoin et Bernie Shroder, avant de prendre sa décision.

« Si la GRC n'a pas questionné les deux anciens présidents, a estimé Joe Clark à la sortie des Communes, on doit permettre à ces derniers de témoigner devant un comité parlementaire. Ce sont des

gens qui possèdent des informations qui ne sont pas encore accessibles au public. »

M. Clark avait demandé le 15 janvier à la GRC de faire la lumière sur un prêt de 615 000 \$ consenti par la BDC à un homme d'affaires du comté de Saint-Maurice, Yvon Duhaime, ami du premier ministre et propriétaire de l'Auberge Grand-Mère. M. Chrétien avait reconnu, lors de la dernière campagne électorale, être intervenu par téléphone

Voir CHRÉTIEN en A2



MARTINE ROUX

LA VIE DANS LE MÉTRO

MAR | 4 > De vieux wagons

L'ère du « plus beau métro du monde » est révolue. Les voitures du métro de Montréal sont parmi les plus vieilles au monde. Et depuis 1966, les équipements fixes ont aussi pris un coup de vieux. Si elle caresse le projet de rénover ses équipements fixes, la STCUM n'entend pas acheter de nouveaux wagons avant 2007, comme nous l'expliquons aujourd'hui en page A8 dans la dernière tranche de notre série.

DEMAIN DANS LA PRESSE

L'avortement banalisé ?

Quelque 30 000 femmes se font avorter au Québec chaque année, mais chacune croit qu'elle est seule au monde, que son histoire est unique. Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) a doublé depuis le début des années 80 et ne cesse de croître. C'est chez les femmes de 20-24 ans que l'on compte le plus grand nombre d'avortements, suivies par les femmes de 25-29 ans. Pour 100 naissances, on compte maintenant 38 avortements. Cette moyenne reste difficile à expliquer, compte tenu de l'accessibilité des différents moyens de contraception et de l'information diffusée dans les écoles, les institutions de la santé et la famille.

À lire demain dans le cahier Actuel.



LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 2-8-3 > À quatre chiffres : 9-7-8-5

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et Professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

SUITES DE LA UNE

TRENET

Suite de la page A1

entourage avec sa capacité à se taper des festins de cinq ou huit heures au restaurant, arrosés d'alcools les plus divers et agrémentés d'énormes cigares, paraissait cette fois avoir atteint la limite « au-delà de laquelle votre ticket n'est plus valable ».

Mais le « vieux lézard faustien » (*Libération*) qui, au printemps de 1999, avait fait la tournée de quelques plateaux de télé en direct (et sans maquillage) pour faire la promotion de son nouveau CD, et qui, en novembre 1999, avait donné trois spectacles de deux heures à la salle Pleyel, n'avait pas encore dit son dernier mot.

Le Québécois Gilbert Rozon, devenu son agent international en 1984, avait dîné avec lui sept ou huit fois au mois de janvier de cette année : « Sa voix s'était complètement rétablie, de même que sa capacité d'élocution — son esprit, lui, n'avait jamais été touché, même

une seconde... Il avait encore de légers problèmes de déplacement, mais il continuait à faire de l'exercice, et ça revenait de façon étonnante. À tel point qu'on se demandait s'il ne remonterait pas sur scène un de ces jours... Au restaurant, sa conversation restait un feu d'artifice. Disons qu'il ne restait plus que deux ou trois heures à table... Et quand je lui ai parlé au téléphone, il y a dix jours, j'avais été frappé par le retour parfait de sa voix. Mais en fait, il y avait également en lui une sorte de fatigue existentielle, comme s'il avait cessé de se battre... »

La rechute de la semaine dernière a donc été la dernière. Trenet s'est réveillé « avec des vertiges, des symptômes proches de ceux de l'année précédente ». On l'a donc convaincu de se faire hospitaliser. Et les complications ont commencé à se multiplier :

« Il n'y avait pas de nouvelle

maladie précise, dit Rozon, mais une sorte de fatigue généralisée... Il s'est vu à l'hôpital, aux mains des médecins, avec toutes ces médications compliquées à prendre... Il n'a plus eu envie de continuer et il a cessé tout traitement. Charles était un homme qui aimait tellement donner du plaisir et du bonheur aux gens, et à son entourage, qu'il a décidé de partir pour ne pas devenir ennuyé... C'était un homme qui ne parlait jamais de ses problèmes ou de ses malheurs personnels. Il trouvait ces sujets tout à fait inintéressants... Au fond, il est parti pour ne pas ennuyer personne... »

Dès que la nouvelle a été connue aux petites heures du matin lundi, la vie a pour ainsi dire connu un temps d'arrêt en France, en tout cas à la radio et à la télévision. Chansons de Trenet ininterrompues en fond musical, défilé non-stop de témoignages de tous ceux qui l'ont

connu. Dès la fin de la matinée, le président Chirac saluait « ce grand poète qui nous a tous fait rêver ». Le premier ministre Jospin déclarait : « La France perd l'un de ses plus grands chanteurs qui fut aussi un très grand poète. » L'ancien ministre de la Culture Jack Lang, qui avait été très proche de lui : « Nul doute que le vagabond qui chante, soir et matin, a rejoint le gradin extraordinaire où l'attendent les êtres fantastiques qui peuplaient l'imagination de cet incomparable créateur. »

On a entendu Henri Salvador, quatre ans à peine de moins de Trenet, et dont la longue carrière (couronnée samedi par deux Victoires de la musique) a été paralysée : « Trenet, c'était le Roi-Soleil de la chanson française. Il brillait sur l'univers, non seulement en France, mais aux États-Unis ou en Asie... » Le compositeur Pascal Sevran disait de lui : « C'était Molière. Dans le siècle, il aura été l'un

des rares grands classiques, avec les Beatles... » On a longuement entendu — en duplex depuis Lyon où il est en spectacle — son cadet de 11 ans, Charles Aznavour, avec qui depuis des années il fête rituellement leurs anniversaires presque identiques : « Tout le monde a été influencé par Trenet, a-t-il dit, et moi également. Mais ce n'était pas quelqu'un que l'on copie... » La dernière sortie publique de Trenet avait été pour son vieux copain Aznavour, qu'il était venu saluer après son spectacle au Palais des congrès, le 24 janvier dernier.

Pour ses 80 ans, le 18 mai 1993, Trenet avait eu droit à un extraordinaire hommage de Paris, avec un récital unique à l'Opéra-Bastille, en présence du Tout-Paris et du président Mitterrand. On s'attendait à assister vendredi à des adieux formidables, comme Paris en réserve un jour de 1980 à Jean-Paul Sartre ou, un siècle plus tôt, à un autre poète fort populaire, Victor Hugo.

LANDRY

Suite de la page A1

toutes tendances politiques confondues, souhaitait que M. Landry « s'entoure d'une équipe plus jeune, ouverte aux idées nouvelles ». Dans l'entourage de M. Landry, on précisait hier soir que c'est le comité de M. Landry, et non le cabinet, qui a acquitté la facture de « quelques milliers de dollars » pour réaliser l'enquête. Les fonds publics n'ont pas été utilisés.

La première étude, dont les données ont été recueillies auprès de Montréalais en février, montre que Bernard Landry est perçu comme un bon gestionnaire, un expert des questions internationales et un politicien ouvert sur le monde, comme ministre des Finances. Du même souffle, on considère toutefois que M. Landry paraît « trop distant, trop rationnel et pas assez rassembleur », des points à améliorer pour l'aspirant premier ministre.

S'ils lui reconnaissent des qualités incontestables de gestionnaire, les participants « ne sont pas en mesure de définir le style Bernard Landry », constate l'étude. « À titre d'exemple, les participants n'ont pas relevé l'une ou l'autre des déclarations publiques de M. Landry depuis l'annonce de sa candidature. Ils focalisent sur l'événement médiatique « du chiffon rouge », qu'ils déplorent... Le risque est grand de voir cet épisode interprété comme un trait marquant du « style Bernard Landry ». Pour s'en démarquer il y a lieu de surprendre les Québécois en projetant le souci constant du dialogue et de la concertation », affirme l'étude interne.

Divisés en « convaincus, sympathisants et opposants », les participants à l'enquête jugent que l'arrivée de M. Landry au pouvoir est une formalité. On analyse d'avantage le départ de M. Bouchard que

les perspectives d'un remaniement de l'équipe gouvernementale.

Mais Bernard Landry peut être rassuré par bien des constats de cette étude. Chez les sympathisants et les convaincus, il distance à maints égards son futur adversaire, Jean Charest. Même chez ses adversaires politiques, Bernard Landry s'en tire honorablement face à M. Charest. Personne ne s'étonnera que les « convaincus » accordent 8,7 points sur 10 à M. Landry pour ses qualités de gestion ; ils en donnent 4,7 à M. Charest. Chez les « sympathisants » péquistes, les deux hommes obtiennent des scores plus proches. Chez les « adversaires » de M. Landry, le chef libéral dépasse largement le futur premier ministre sous l'angle des valeurs sociales, de la démocratie, du charisme. En revanche, M. Landry, même chez ce groupe, dépasse Jean Charest au chapitre de la ges-

tion de l'ouverture sur le monde et de la connaissance de l'économie internationale.

Marois et Harel

Le groupe cible a fait observer que François Legault avait déçu par ses hésitations et qu'un tandem Bernard Landry-André Boisclair pourrait faire des ravages chez les électeurs. Le sondage réalisé par Léger Marketing pour M. Landry montre que personne n'est incontournable au sein du Conseil des ministres actuel, hormis Pauline Marois et Louise Harel.

Quand on demande ce que M. Landry doit améliorer comme premier ministre, 13 % des répondants disent qu'il doit « être plus proche, plus à l'écoute » des Québécois, 8,2 % disent qu'il doit être moins impulsif et 6,5 % estiment qu'il doit démontrer plus de sens

démocratique, être moins intransigent.

Parmi les qualités dont il dispose déjà pour gouverner, 16 % identifie ses réflexes de gestionnaire, 10 % sa connaissance économique, et 9 % son leadership. Problème de taille soulevé par l'enquête, 30,5 % des gens, donc un tiers des Québécois, « n'ont cité aucune qualité » constate l'étude.

Dependant, M. Landry inspire confiance. Trois répondants sur quatre lui font entièrement ou assez confiance pour protéger la langue et la culture, 56 % estiment qu'il renforcera la place du Québec sur la scène internationale et près de la moitié, soit 49 %, estiment qu'il peut garantir une meilleure justice sociale.

L'enquête réalisée auprès de 979 personnes à l'échelle du Québec, du 7 au 12 février, a une marge d'erreur de 3,4 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

NORTEL

Suite de la page A1

réponses aux questions des hommes d'affaires. Mais ce discours, a-t-il reconnu, devait remettre la situation de Nortel en perspective.

Malgré son autre glissade en Bourse, Nortel demeure « la compagnie canadienne à plus forte valeur en Bourse », selon M. Roth. « Elle est aussi la seule qui peut bloquer la Bourse de Toronto à sa guise. »

L'auditoire a éclaté de rire. Des dirigeants de la Bourse de Toronto, attablés près des médias, ont ri jaune. (Vendredi, la Bourse a arrêté les transactions sur le titre Nortel pour la 10^e fois en 14 mois.)

À la suggestion qu'il devrait démissionner après les récents événements, M. Roth a répondu : « Le conseil d'administration m'a demandé de rester au moins un an, à la fin de mon contrat. »

Il a d'ailleurs vanté ses quatre années à la présidence de l'entreprise où la plupart des Canadiens ont investi, directement ou par leur caisse de retraite.

« Le chiffre d'affaires a doublé durant ces quatre ans. Le rendement sur le capital a presque doublé aussi, selon John Roth. Et malgré le ralenti soudain, Nortel restera un meneur mondial devant des concurrents comme Lucent, qui auront peine à rattraper leur retard technologique lorsqu'ils auront réglé leurs difficultés financières. »

Selon John Roth, « Nortel a livré 14 trimestres consécutifs de résultats égaux ou supérieurs aux prévisions ». « Ce trimestre-ci, ajoute-t-il, c'est la première fois depuis quatre ans que nous raterons nos prévisions. »

Néanmoins, appelé par un convive à expliquer le soudain revirement de jeudi dernier, M. Roth a décrit un scénario d'urgence.

L'affaissement soudain du marché américain, qui pèse de la moitié des ventes de Nortel, s'est matérialisé en milieu de semaine, après que les directeurs des ventes eurent compilé leurs commandes.

Nortel a vite réuni son conseil jeudi matin, et a décidé de diffuser un avis de croissance très réduite et de perte au premier trimestre dès la fermeture de la Bourse.

Au sortir du discours d'hier, un analyste en télécommunications, Lawrence Surtees, de la firme IDC Canada, a dit douter de la suffisance d'une telle explication de la part de Nortel.

« Avec son expertise, son rayon-

nement mondial et ses moyens de gestion, Nortel devrait maîtriser mieux que quiconque ces informations sur son marché, surtout qu'elle dit avoir 75 clients majeurs, a commenté M. Surtees.

« Cette affaire a provoqué un énorme problème de crédibilité pour John Roth et Nortel vis-à-vis des investisseurs, des analystes, et de la presse financière. »

Parmi les convives du Canadian Club, Michael Wilson, haut dirigeant de la Banque Royale et ex-ministre des Finances sous le gouvernement Mulroney, s'est dit satisfait des explications du président de Nortel.

« La déclaration de Nortel de la semaine dernière a surpris les marchés, mais John Roth l'a très bien expliquée. Il y avait des signaux de

ralentissement dans l'industrie, mais Nortel consultait surtout ses clients et son carnet de commandes », a dit M. Wilson.

D'ailleurs, le président de Nortel a averti son auditoire torontois que le soudain ralentissement de l'économie américaine que subit l'entreprise affecterait rapidement l'économie canadienne.

« Les exportations aux États-Unis comptent pour le tiers du PIB canadien. Le Canada doit se préparer pour un net ralentissement », a dit M. Roth.

cyberpresse.ca Tous les textes repérés sur les hauts et les bas de Nortel sont disponibles dans notre dossier spécial à www.cyberpresse.ca/nortel

CHRÉTIEN

Suite de la page A1

dans cette affaire auprès du directeur de la BDC à l'époque, François Beaudoin. Le premier ministre avait affirmé qu'il n'avait fait là que son travail de député, ce qu'avait par la suite confirmé le

conseiller en éthique du gouvernement, Howard Wilson.

L'opposition continue d'affirmer cependant que le prêt a permis d'accroître la valeur d'un terrain adjacent que le premier ministre possédait encore lorsqu'il est intervenu auprès de la BDC. L'affaire se complique davantage lorsque l'on apprend que, dans un premier temps, le président de l'époque de la BDC, François Beaudoin, avait refusé le prêt demandé par Yvon Duhaime. M. Beaudoin poursuit aujourd'hui son ancien employeur devant les tribunaux, alléguant qu'il a été congédié en raison de ce refus. Devant tous ces points d'om-

bre, M. Clark doute que la GRC ait interrogé M. Beaudoin et son successeur intérimaire, Bernie Shroder, avant de faire connaître sa décision d'hier.

« Nous ne sommes pas prêts à discuter des détails du processus, a affirmé pour sa part un porte-parole de la GRC, le sergent Mike Gaudet. Vous savez que l'on examine les informations et les faits qu'on nous soumet. Nous les avons analysés et nous avons répondu à M. Clark en lui disant que nous ne trouvions pas de raison pour entreprendre une enquête criminelle. »

Joe Clark a assuré hier que toute cette affaire était loin d'être termi-

née et que « les questions touchant les conflits d'intérêts du premier ministre » demeureraient.

« Le gouvernement, a ajouté Joe Clark, continue de refuser de répondre à nos questions légitimes. Le premier ministre doit à la Chambre des communes une explication afin de clarifier pourquoi il a rompu sa promesse de faire en sorte que le conseiller en éthique se rapporte uniquement au Parlement et non à lui. Il doit expliquer pourquoi M. Donolo (son ancien attaché de presse) et lui ont affirmé qu'ils n'étaient pas intervenus dans le dossier pour ensuite dire le contraire. Il doit une explication claire

à la Chambre sur le statut de ses parts dans le club de golf. M. Gray (le vice-premier ministre) a affirmé aujourd'hui que le premier ministre ne possédait pas ces parts. Est-ce que c'était la fée des dents qui possédait ces parts ou bien elles flottaient tout simplement dans l'espace ? »

M. Clark a déclaré hier qu'aussi longtemps que Jean Chrétien refusera de rendre publics les documents pertinents à cette affaire — et susceptibles d'éclairer les Canadiens — le doute persistera. C'est pourquoi il entend bien continuer à demander des comptes au premier ministre.

Feuilleton

Précision

Le numéro 267 de *Julie Papi-neau* qui aurait dû être publié samedi est en page E7 aujourd'hui. Nos excuses.

ACTUALITÉS



Boucher veut garder pour lui ses états d'âme

ANDRÉ CÉDILOT



Maurice Boucher

LE CHEF des Hells Angels, Maurice Boucher, conteste ses conditions de détention devant le tribunal, mais il ne veut absolument pas que ses états d'âme soient rendus publics pour ne pas nuire à son éventuel procès.

La demande de non-publication de son avocat, accordée par le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, a vite été contestée par les médias, dont *La Presse*, intéressés par ce débat juridico-social d'importance, vu la notoriété du prévenu et surtout son rôle clé dans le milieu interlope.

Avant de faire entendre son unique témoin, l'avocat du motard montréalais, Jacques Normandeau, a demandé que les journalistes ne puissent publier la déposition du docteur Louis Morisset, pourtant favorable aux changements que réclame Boucher à ses conditions de détention.

Seul depuis quatre mois dans une aile spéciale de la prison Tanguay pour femmes, Boucher croit que cet isolement pourrait, à long terme, l'affecter moralement et mentalement au point où il serait incapable de bien préparer sa défense, advenant qu'il ait à subir un second procès pour les meurtres en 1997 de deux gardiens de prison.

Depuis l'arrestation de Boucher, en octobre, le psychiatre Louis Morisset de l'Institut Pinel a rencontré Boucher deux fois à la prison Tanguay. Le spécialiste en santé mentale a aussi consulté quelques études, dont une au Danemark, sur les effets de la détention solitaire.

Jusqu'à nouvel ordre, on ne peut dévoiler les conclusions du Dr Morisset, le juge Kevin Downs ayant accordé l'ordonnance de non-publication réclamée d'entrée de jeu par l'avocat de Boucher. À ce moment, le représentant du ministère de la Sécurité publique — et du

même coup de la prison Tanguay —, M^e Marcus Spivock, ne s'était pas opposé.

Pris au dépourvu, les médias ont répliqué au retour de la pause du midi en déléguant un avocat devant le tribunal pour contester ce nouveau bâillon. Cette décision reposait en grande partie sur le fait que la divulgation d'informations risquait de nuire au droit de Boucher, prévu dans la Charte, de profiter d'un procès juste et équitable.

« Dans le présent cas, on ne peut pas parler d'iniquité de procès puisqu'il n'y en aura peut-être pas », a noté M^e François Fontaine, en expliquant que la Cour suprême pourrait tout aussi bien annuler la tenue d'un nouveau procès.

De son point de vue, la requête de Boucher est d'autant plus inappropriée qu'il savait, en déposant une requête sur ses conditions de détention, qu'il susciterait l'intérêt des médias. De toute façon, son

premier procès a été tellement médiatisé et il est lui-même si connu qu'il y a peu de possibilités que la publication de nouvelles informations lui cause préjudice. « Il a peur d'avoir peur. Boucher a lancé la balle, mais il ne veut pas que le public regarde », a commenté M^e Fontaine.

Selon ce dernier, il est important que le public puisse connaître les dessous de cette requête pour le moins inusitée de Boucher. « C'est un débat important pour la société, car on met en cause les conditions de détention d'un prisonnier. Ce sont les citoyens qui paient pour ça, et il faut qu'ils sachent ce qui se passe », estime M^e Fontaine.

Invoquant la jurisprudence, il a rappelé que la liberté d'expression et le droit du public à l'information avaient un poids équivalent au droit d'un prévenu à un procès équitable. Le juge Kevin Dows rendra sa décision aujourd'hui.

Le projet de machines à sous à l'Hippodrome inquiète la Santé publique

LOUISE LEDUC

LA DIRECTION de la santé publique de Montréal-Centre s'inquiète « fortement » de l'installation possible de 1250 machines à sous à l'Hippodrome de Montréal. L'entrée en scène d'un deuxième casino en ce lieu risquerait à son avis d'envenimer les symptômes de jeu pathologique, d'autant que ce type de machines entraînerait 30 fois plus de dépendance que les billets de loterie.

« Le projet soumis nous semble présenter des risques de santé pour la population montréalaise », écrit Richard Lessard, directeur de la santé publique de Montréal-Centre à Denis L'Homme, qui présidait la semaine dernière les audiences publiques sur l'avenir de l'industrie des courses de chevaux.

En entrevue téléphonique, le docteur Lessard fait valoir qu'avant de songer à démultiplier les lieux de jeu, mieux vaudrait d'abord chercher « à évaluer les coûts sociaux reliés aux machines déjà en place sur le territoire montréalais, ce qu'aucune étude à ce jour n'est venue préciser ».

Pour le sociologue Serge Chevalier, qui peaufine à l'intention de la

Direction de la santé publique une étude sur les dangers de la prolifération des jeux de hasard, la perspective d'un deuxième casino est extrêmement préoccupante. « L'Hippodrome de Montréal disposait déjà de 200 machines de vidéopoker. En les remplaçant par 1250 machines à sous, on ne ferait que renforcer la tendance au pari perpétuel qu'entre deux courses de chevaux, on se rue vers les machines. »

Plusieurs facteurs expliquent selon M. Chevalier que les machines à sous soient plus dangereuses que le billet de loterie. La rapidité du jeu compte pour beaucoup. À la Quotidienne, il faut à tout le moins attendre au lendemain avant de refaire ses mises. Aux machines à sous, une partie prend cinq ou six secondes. En une heure, aux machines à un dollar, on peut donc mine de rien miser pas moins de 600 \$, encouragés en cela par l'impression que l'on a d'être toujours si près d'un gain.

À cela s'ajoute sur les lieux de jeux la présence d'alcool, qui agit comme désinhibiteur. « Le fait que les brasseries aient en leurs murs tant de loteries vidéo aux côtés de guichets automatiques d'où on peut retirer mais non déposer de l'argent n'est certes pas innocent »,



« L'Hippodrome de Montréal disposait déjà de 200 machines de vidéopoker. En les remplaçant par 1250 machines à sous, soutient le sociologue Serge Chevalier, on ne ferait que renforcer la tendance au pari perpétuel qu'entre deux courses de chevaux, on se rue vers les machines. »

note encore M. Chevalier.

Si la Ville de Montréal s'est jusqu'ici prononcée contre l'augmentation du nombre de machines à sous sur son territoire, à la Direction de la santé publique, on juge hautement improbable le simple déplacement de certaines machines du Casino de Montréal vers l'Hippodrome. « Écoutez, les machines à sous sont celles qui rapportent le

plus », fait remarquer Serge Chevalier.

L'Hippodrome de Montréal ayant jusqu'à maintenant profité de la plus haute écoute du gouvernement péquiste dans ses différentes demandes de subventions, la Direction de la santé publique de Montréal-Centre ne prêche-t-elle pas dans le désert ? « Nous avons alerté le ministère de la Santé et

nous espérons qu'il fera circuler notre position auprès des autres ministères. Notre prise de position n'est pas basée sur des considérations morales, mais sur des préoccupations relatives à la santé et il nous apparaît que l'ajout de machines à sous placerait encore plus à risques les plus vulnérables, à savoir les pauvres et les moins scolarisés », conclut le docteur Lessard.

AFFAIRE OTANO-GARCIA

Un ami de la victime se reconnaît coupable de meurtre prémédité

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME — L'adolescent qui a livré Aylin Otano-Garcia, 15 ans, à son copain « raciste » pour qu'il l'assassine à coups de bâton de baseball dans une sablière de Chatham, le 12 juin dernier, a reconnu sa culpabilité hier à une accusation de meurtre prémédité devant le juge Paul Chevalier, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Le procureur de la Couronne, M^e Pierre-Luc Rolland, a relaté — en se fiant aux notes prises lors de la déclaration de l'accusé — au juge Chevalier, de la Cour du Québec siégeant pour la circonstance en chambre de la jeunesse, que l'adolescent de 16 ans lui avait expliqué que son ami n'aimait pas les immigrants parce qu'ils venaient « voler

notre BS et nos jobs » et qu'il haïssait la victime parce qu'elle l'avait « niaisé » à quelques reprises. L'adolescente entretenait des relations amicales avec celui qui l'a livrée pour qu'elle soit tuée. L'adolescente a reçu environ dix coups à la tête.

Les deux accusés, qui fréquentaient la polyvalente Monseigneur-Lacourse de Lachute tout comme la victime, sont gardés en détention depuis leur arrestation, peu de temps après la découverte du corps le 13 juin. Celui qui a reconnu sa culpabilité est passible de six ans en garde fermée.

Selon le récit lu par le procureur de la poursuite devant le juge, Jean (nom fictif pour celui qui a reconnu sa culpabilité) et Paul (nom fictif de son présumé complice) avaient planifié leur geste et avaient préparé deux scénarios pour attirer leur victime.

Le vendredi 9 juin se tenait à Saint-André une fête de bon voisinage ; si la jeune Otano-Garcia s'y

était présentée, elle aurait été invitée à suivre les jeunes dans un endroit perdu où elle aurait été battue à coups de bâton de baseball, pour être ensuite jetée dans un plan d'eau ayant une profondeur de 30 pieds. Paul voulait aussi avoir une carabine de calibre 22 cachée sous le lit de sa mère, mais il en a été incapable. Jean devait s'assurer que l'adolescente serait présente à la fête, mais en après-midi il a été informé de son absence en soirée.

Le premier plan n'ayant pas fonctionné, un autre a été mis en marche trois jours plus tard. Le 12 à midi, Jean a rencontré Aylin Otano-Garcia à la polyvalente alors qu'elle se trouvait avec d'autres élèves, dont son ami de coeur, et il l'a invitée à venir avec lui en soirée faire un tour sur son nouveau VTT, soulignant qu'il voulait aller voir une plantation de cannabis. En réalité, ce VTT appartenait au père de Paul. Comme prévu, il est allé chercher l'adolescente chez la gardienne vers 17 h 45 — sa mère était partie en voyage à Cuba avec son

conjoint —, puis il a pris la direction de Chatham. Une fois sur place, il a demandé à sa passagère de rester seule quelques instants, prétextant vouloir aller récupérer son paquet de cigarettes qui était tombé.

Quelques instants plus tard, Paul serait apparu, à la grande surprise de l'adolescente, et il lui aurait asséné un premier coup au visage. À son retour, Jean a dit avoir vu Paul donner d'autres coups alors que l'adolescente était étendue par terre.

Toujours selon le récit lu par M^e Rolland, Jean et Paul avaient pris soin de préparer un alibi et à ceux qui s'inquiéteraient de la disparition de l'adolescente, ils avaient convenu de dire qu'elle n'était pas venue au rendez-vous. Afin de prouver qu'ils ne l'avaient pas vue, Jean a téléphoné chez la gardienne et chez l'ami de coeur de l'adolescente pour demander où elle était.

La disparition a été signalée par la gardienne à la police locale vers 1 h le 13 juin. Dans la journée du

13, une agente en relations humaines de la polyvalente a entendu Jean parler au téléphone et dire qu'il se sentait fautif. L'agente l'a fait venir à son bureau et Jean a changé pour la première fois de version, il a dit penser croire que l'adolescente avait été kidnappée.

Dans les heures qui ont suivi, les membres de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec sont entrés en contact avec Paul qui les a finalement conduits à la sablière où se trouvait le corps. Par la suite, les policiers ont trouvé un bâton de baseball et d'autres objets. Jean a été cueilli chez lui le 14 au matin.

Paul saura jeudi après-midi s'il sera traduit devant un tribunal pour adultes, comme le réclame la Couronne, ou s'il demeurera en chambre de la jeunesse pour subir son procès pour meurtre prémédité.

Quant à Jean, il reviendra devant le juge Chevalier le 30 mars et les avocats présenteront leurs plaidoiries sur la peine à imposer. Les parents de Jean étaient dans la salle d'audience hier.

à partir de **79\$**/2 vols quotidiens

à partir de **69\$**/8 vols quotidiens

à partir de **45\$**/2 vols quotidiens

à partir de **159\$**/6 vols hebdomadaires

à partir de **156\$**/5 vols hebdomadaires

ROYAL
Votre partenaire

Vous voyagez beaucoup? Avec la fréquence et les tarifs des vols de Royal, vous respecterez toujours votre horaire et votre budget.

Réservez en ligne avec royal.ca ou composez le **1.888.828.9797**.

Vous pouvez aussi contacter votre agent de voyages.

Maintenant partenaire du programme **Aéropian**

Tarifs au départ de Montréal. Les prix indiqués indiquent des tarifs aller simple et sont soumis à l'attribution des sièges. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. Tous les vols sont du lun. au ven. ^{MD}Aéropian est une marque déposée d'Air Canada. Obtenez 50 % des milles parcourus en milles Aéropian sur les vols réguliers de Royal au Canada (minimum de 250 milles) et obtenez un mille Aéropian pour chaque mille parcouru sur les vols réguliers de Royal entre le Canada et la Floride ou Hawaii (minimum 500 milles). D'autres conditions s'appliquent.



| POLLUTION DE L'AIR |

Le Canada s'alignera sur les normes plus sévères des Américains

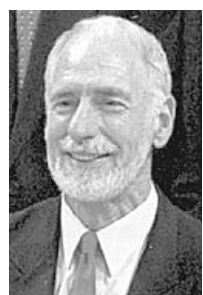
Presse Canadienne

OTTAWA – Le gouvernement fédéral, emboîtant le pas aux États-Unis, a dévoilé hier son plan décennal de lutte contre la pollution de l'air. Celui-ci institue des normes plus sévères pour les émissions des véhicules automobiles et la propreté des carburants.

Mais le Plan d'action pour l'assainissement de l'air, qui entraînera des débours de 120 millions en cinq ans, s'abstient de serrer la vis aux centrales thermiques alimentées au charbon.

« Nous avons décidé qu'il valait mieux travailler d'abord aussi près que possible avec les États-Unis, a déclaré le ministre de l'Environnement, David Anderson. C'est efficace, plus efficace et laisse moins d'occasions de décharger d'un côté de la frontière ou de l'autre des technologies qui ne sont peut-être pas les meilleures. »

Le plan multidimensionnel, qui établit un guide d'action réglementaire de 10 ans pour la production de véhicules et de carburants moins polluants, couvrira éventuellement tous les types d'appareils alimentés par des combustibles fossiles — qu'il s'agisse de voitures, de camions, de scies à chaîne ou de souffleuses à neige, d'équipement de construction et d'industrie lourde.



David Anderson

La nouvelle a été annoncée le jour où les Nations unies rendaient public un rapport sur les changements climatiques (voir ci-contre), qui prédit « des changements à grande échelle, peut-être irréversibles, des systèmes terrestres » aux conséquences « continentales et globales ».

Les groupes préoccupés de l'environnement étaient divisés sur leur analyse de la stratégie canadienne de l'air pur. Certains, comme Béatrice Olivastrì, des Amis de la Terre, y voient un important premier pas, en ce qu'il s'attaque aux émissions de tous les types de véhicules de transport. D'autres, comme John Bennett, du Sierra Club du Canada, jugent que la mesure annoncée hier ne vise qu'à dissimuler l'inaction fondamentale du gouvernement en matière de changements climatiques.

À compter de 2004

À compter de 2004, tous les nouveaux véhicules produits et vendus au Canada devront être conformes à des normes plus strictes en matière d'émission de polluants atmosphériques, tandis que les niveaux de soufre dans l'essence seront considérablement réduits à partir de 2005, de même que le contenu en soufre du carburant diesel dès 2006. Toutes ces dispositions vont de pair avec les règles américaines adoptées par l'Agence américaine de protection de l'environnement.

Le plan du ministre Anderson propose de réduire les émissions d'oxyde d'azote des véhicules, à l'origine du smog, de 90 %.

Il réitère également une entente canado-américaine signée l'an dernier, qui projette de réduire de moitié les émissions polluantes provenant des centrales électriques québécoises et ontariennes.

Mais seulement 2,7 millions du nouveau programme sont réservés à la mise en oeuvre, « en coopération avec l'Ontario et le Québec », d'un plafond d'émissions polluantes attribuables à la production d'électricité.

Le ministre Anderson a indiqué que le projet de l'Ontario de recourir à des épurateurs dans ses centrales alimentées au charbon ne serait pas conforme aux exigences de l'entente canado-américaine, mais il est demeuré vague lorsqu'on lui a demandé ce qui devrait être fait.

| RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE |



Photo LA PRESSE et AFP

Il suffirait de quelques degrés de plus pour que Venise soit engloutie et que verglas, inondations et raz-de-marée se multiplient...

Une nouvelle étude confirme les plus sombres prévisions

ALEXANDRE SIROIS

INONDATIONS et sécheresses plus nombreuses, espaces naturels « endommagés de façon irréversible », hausse de l'incidence de plusieurs maladies infectieuses... Les bouleversements provoqués par le réchauffement climatique auront de rudes impacts aux quatre coins de la planète.

C'est ce qu'ont confirmé hier les chercheurs du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), à qui l'ONU a demandé de se pencher sur les impacts du réchauffement climatique.

À Genève, en Suisse, le groupe a publié son plus récent rapport, intitulé *Changement climatique 2001 : impacts, adaptation et vulnérabilité*. Les scientifiques y expliquent que les pays les plus pauvres sont les plus vulnérables et seront les plus affectés par le réchauffement de la planète. « La distribution des impacts du réchauffement climatique augmentera la disparité entre les riches et les pauvres », a affirmé le directeur exécutif pour les changements climatiques à l'Environnement Canada, John Stone, au cours d'une entrevue téléphonique.

M. Stone est l'un des cinq scientifiques canadiens à avoir examiné le rapport du GIEC, à Genève, du 13 au 16 février. Hier, il a expliqué que les pays en voie de développement feront face à un plus grand nombre de problèmes liés au réchauffement climatique, et qu'ils n'auront pas autant de moyens que les pays déve-

loppés pour limiter les dégâts. « Un pays comme le Canada, qui est riche, peut consacrer les ressources pour s'adapter aux impacts du changement climatique. Mais un pays comme le Bangladesh, s'il fait face à des inondations, n'a pas les ressources suffisantes pour s'adapter », a dit le chercheur.

« Hausse du niveau des eaux, inondations de certaines zones précieuses du monde comme Venise ou la Hollande... On s'en protège moyennant certaines dépenses. Quand c'est le Bangladesh, ça veut dire des raz-de-marée plus fréquents pendant les moussons, et ça, on ne voit pas trop comment ils peuvent s'en protéger. Les populations risquent d'avoir à bouger », a renchéri Pierre Lasserre, professeur en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, spécialisé en ressources naturelles et environnement.

Plus « d'événements extrêmes »

En janvier dernier, le GIEC avait indiqué qu'au 21^e siècle, la température globale de la planète augmentera vraisemblablement de 1,4 degré Celsius à 5,8 degrés Celsius. Le niveau de la mer connaîtra une hausse qui se situera entre neuf et 88 centimètres. Hier, le groupe a entre autres prédit que « la fréquence et / ou la sévérité des événements extrêmes », comme les vagues de chaleur ou les fortes précipitations, risquaient de s'accroître.

« Ces conclusions ne sont pas une

grande surprise », a dit M. Stone, précisant que ces impacts avaient déjà été identifiés il y a quelques années. « Cela vient confirmer l'évaluation faite par le GIEC il y a cinq ans. Et ce que nous espérons, c'est que tous les gouvernements prendront connaissance de ces conclusions, et que cela servira de base pour agir », a-t-il ajouté.

Le Canada, à l'instar des autres pays d'Amérique du Nord, s'adaptera plus aisément aux impacts du changement climatique. Il sera tout de même touché. Le débit du fleuve Saint-Laurent baissera, alors que la hausse du niveau de la mer augmentera les risques d'inondations sur les côtes. Les récoltes, dans les Prairies, seront affectées par la sécheresse. Les autorités gouvernementales devraient tout de suite mettre la main à la pâte pour se préparer aux bouleversements, a estimé M. Stone. Il faudrait notamment, selon lui, modifier les normes en matière d'habitation pour que les bâtiments soient mieux isolés, donc plus frais lorsqu'il fait chaud. La « construction de barrières » pour prévenir les inondations côtières devrait aussi être envisagée.

Le Canada devrait également veiller à prendre des mesures environnementales, dans la foulée du protocole de Kyoto, dont la mise en oeuvre suscite encore des débats. « Le plus tôt on va agir pour diminuer l'émission des gaz à effets de serre, le mieux se sera », a expliqué M. Stone.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Quel arrêt de Théodore!

Quel arrêt de Théodore ! Quel arrêt de Théodore !
Plutôt deux fois qu'une. En criant comme des perdus bien entendu. Avec la même pause, toujours au même endroit :

Quel ar.....rêt de Théodore !
Sauf que le Canadien perdait 3 à 1, et que sur les trois buts accordés par Théodore, deux étaient douteux. Et que la semaine d'avant, il s'était fait sortir du match par les Devils. Entend-on parfois que Théodore a accordé un mauvais but ? Non, parce que ce sont des choses qui ne peuvent arriver qu'à Hackett-le-pas-fin. Théodore, c'est l'avenir, il ne peut pas être mauvais. Quand il accorde un but, c'est parce que ses défenseurs l'ont abandonné, ou le contraire, ils étaient si présents qu'ils lui bouchaient la vue. Pas chanceux.

On n'attend pas des commentateurs de la *Soirée du hockey* qu'ils crachent dans la soupe. Ils ne sont pas tenus à la lucidité, et je ne suis pas de ceux qui leur reprochent d'être en conflit d'intérêts. Je ne me scandalise pas qu'ils soient payés par Molson. Ils ne sont pas les premiers, Lecavalier et Garneau l'étaient aussi, sauf qu'ils mettaient, à la loyauté obligée envers leurs employeurs, des formes, une élégance, une complicité, voire des silences et des bémols qui disaient ce qu'ils ne pouvaient pas dire.

Il n'y a plus aujourd'hui, ce minimum de respect pour le public. Le discours du sport professionnel à la télé s'est abaissé au niveau de la pub. Non seulement il y a des pubs toutes les deux secondes, mais le spectacle lui-même n'arrête pas deux secondes de faire sa propre pub.

Quela.....rêt de Théodore !
Quel gardien ! Quel match ! Quel sport ! Quelle soirée ! On me prend pour quoi ? Cette équipe, comme une bonne douzaine

d'autres de la Ligue nationale, n'a rien de particulier à vendre. Tout y est moyen, y compris Théodore. J'aime assez le sport pour l'apprécier moyen, mais s'il vous plaît... Pouvez vendre le club à un Américain, ça ne me fait pas un pli, mais, s'il vous plaît, ne me prenez pas pour un Américain.

Je voudrais dire aussi à Michel Bergeron, qui n'est pas si bête, de ne pas se prendre pour Jacques Demers qui, lui, l'est un peu bête. Et positiviste. Demers croit qu'il suffit de dire à quelqu'un qu'il est bon pour qu'il le devienne. Ainsi fait Bergeron avec Théodore depuis un an. Il en beurre épais. Et à l'évidence Théodore ne devient pas meilleur. Ça ne marche jamais ces trucs-là. Dans le sport comme dans le reste, il ne faut pas dire aux gens qu'ils sont bons. Il faut leur dire qu'ils peuvent le devenir. Et les laisser décider si c'est bien ce qu'ils veulent.

DUR BÉTON — Parlant du hockey de la Ligue nationale, parlant du show, le produit se dégrade c'est vrai, mais peut-être pas pour les raisons que l'on avance habituellement. On dit qu'il n'y a pas assez de bons joueurs. Et si c'était le contraire ? Si le spectacle était moins bon parce que, justement, le niveau général a monté ?

Comment, en jouant mieux, on en arrive à présenter un moins bon spectacle ? Les joueurs moyens, la majorité donc, sont de plus en plus athlétiques, de plus en plus rapides, de plus en plus habiles. Résultat : les vedettes qui font le spectacle ont de moins en moins d'espace pour s'exprimer. Résultat : les joueurs moyens contrôlent le jeu et, à la limite, l'étouffent. Le talent, comme la lumière, ne traverse pas les murs. Il lui faut au moins une petite faille pour



passer. Le hockey d'aujourd'hui est opaque, dur béton.

La solution ? Là-dessus je rejoins ce que tout le monde dit. On devrait agrandir les patinoires — mais cela n'arrivera jamais, il faudrait ôter les sièges les plus payants — ou alors il faudrait jouer à quatre contre quatre.

LES HÉRITIERS DE JORDAN — Il y a une parade à l'inanité du hockey : la NBA. Comparer le match Canadien-Washington de samedi soir au show qu'ont donné les Lakers et les Pacers d'Indiana dimanche, c'est comme comparer des topinambours avec des fruits de la passion. Les fruits de la passion c'est un dessert exotique, les topinambours c'est filandreux, c'est pour les cochons (et les granoles), on bouffait ça pendant la guerre quand il n'y avait plus de patates...

La NBA s'est vite relevée du départ de Jordan. Shaquille O'Neal est un des athlètes les plus étonnants de notre époque. L'autre jour, j'ai vu Vince Carter dunker au-dessus de la tête de Kevin Garnett (Minnesota), et c'était tellement incroyable que j'en ai rêvé la nuit suivante, Bob était dans les runnings de Vince Carter, j'y ai dit si tu recommences j'te tue, m'a dit j'm'en fou j'suis déjà mort. Je vous signale à tout hasard, deux « petits nouveaux » qui ne sont ni petits ni nouveaux, Stojakovic, le yougo de 23 ans de Sacramento, et Tracy McGrady, 21 ans, qui ne faisait rien à Toronto et qui est en train de devenir un des meilleurs joueurs de la NBA à Orlando.

Dieu qu'il y a des jours de neige où je m'ennuie du sport !

UNE MORALE SCIENTIFIQUE — Ça me fait penser, vendredi je participerais à la conférence sur le dopage sportif chez les jeunes au Canada à l'hôtel Delta. Pour l'occasion je vais sûrement me pogner un peu avec M^{me} Christiane Ayotte qui organise la chose. La très rigoureuse directrice du labo de l'INRS est aussi un tantinet rigoriste...

Peut-être n'allez-vous pas voir le rapport, mais madame Ayotte est devant le problème de la drogue dans le sport comme madame la juge dans le procès Hilton devant Hilton. Le lien est celui-ci : elles sont toutes les deux devant un monstre. Mais elles sont aussi, toutes deux, devant une culture et elles n'ont pas l'air de s'en douter.

Hilton est le produit d'une sous-culture, une sorte de non-être au-delà même de l'amoralité. Cela n'atténue en rien la gravité des accusations qui pèsent sur lui et vous ne m'entendez pas chialer s'il est condamné. Ce qui me tance, c'est d'entendre parler de Hilton « de notre point de vue », du point de vue de notre normalité, de nos valeurs. C'est d'une vanité absolue.

Les athlètes qui se dopent vivent aussi dans une sous-culture, celle-là égocentrique et psychotique. M^{me} Ayotte peut bien lancer toutes les croisades qu'elle veut, vous l'entendez, je l'entends, parce qu'elle parle de notre point de vue, de notre normalité. L'idée vous est-elle déjà venue de prendre des anabolisants ? Moi non plus. Mais son discours n'a aucune réalité dans le monde des athlètes.

Pour influencer sur ce monde particulier, il faudrait le comprendre. Et pour cela, d'abord l'entendre.

loto-québec résultats

Banco Tirage du 2001-02-19
06 11 14 17 20
21 23 26 31 33
34 36 37 40 47
51 55 60 62 68

Quintissime Tirage du 2001-02-19
3 4
283 9785

Extra Tirage du 2001-02-19
NUMÉRO: 157366

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

FORMES
COLLECTION FEMME ENCEINTE

Les boutiques: Montréal: 2185, rue Crescent. Tél.: (514) 843 69 96.
Toronto: 128 Cumberland Avenue.
Tél.: (416) 972 02 07. Le catalogue: Demandez-nous par téléphone, au 1 800 750 4543, le catalogue gratuit de la collection Printemps-Été. Le site: www.formes.com

Daniel Bourdon **FORMES** PARIS

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

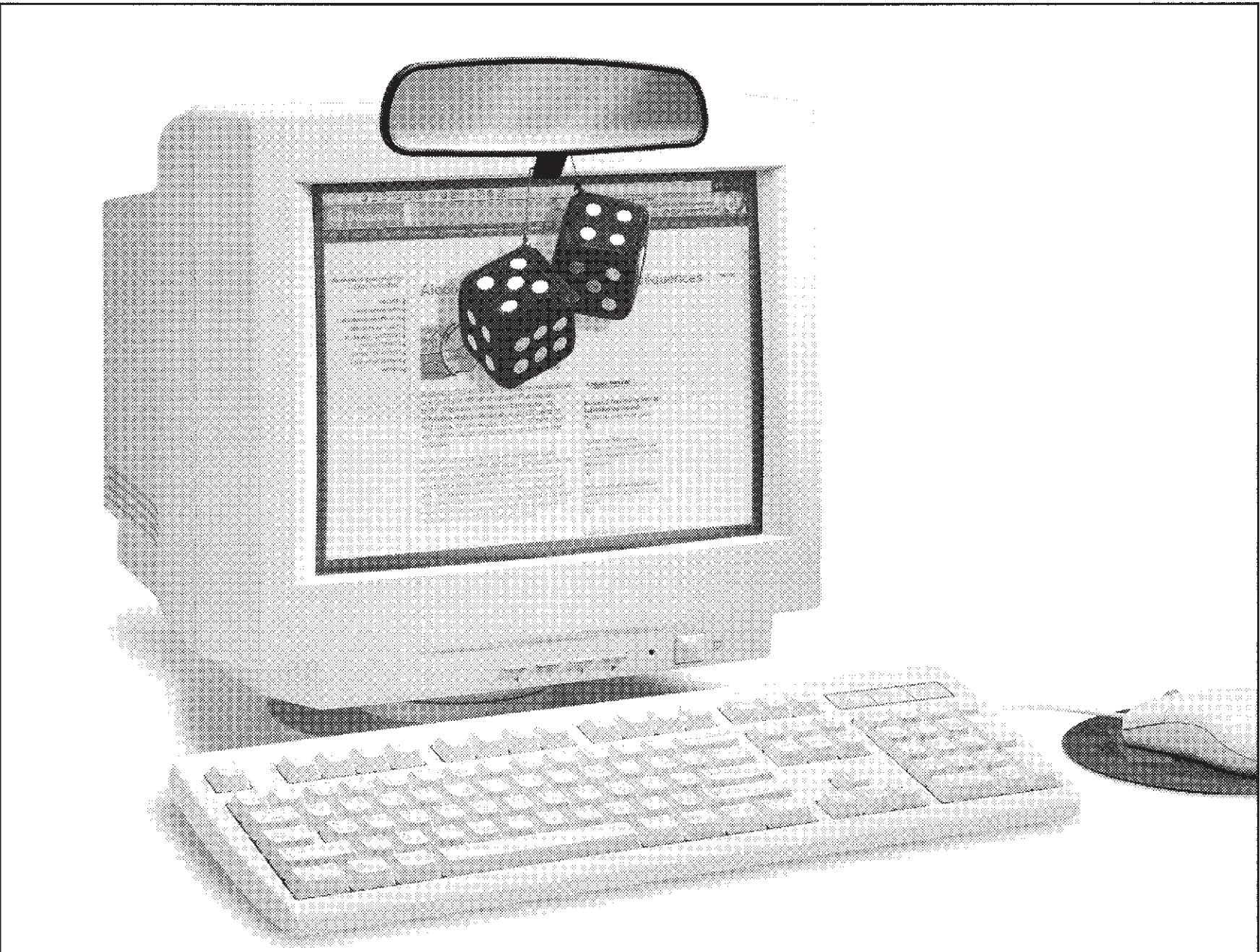
- **le Bizard**
- **Lachine**
- **Dorval**

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Louis Archambault
composez le **(514) 992-5501**
Courriel : larchamb@lapresse.ca



Amenez votre assurance auto sur l'inforoute !

Assurez votre voiture avec les Assurances générales des caisses Desjardins, et profitez de tarifs avantageux et d'un service hors pair grâce aux avantages électroniques sur notre site Internet. C'est simple, vous pourrez :

- consulter votre dossier d'assurance ;
- modifier vos modalités de paiement ;
- effectuer un changement d'adresse ;
- signaler un sinistre.

Votre assureur en fait-il autant ?

Bien sûr, vous devez d'abord nous téléphoner pour obtenir une soumission.

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h • Samedi de 8 h à 16 h

1 866 208-AUTO
www.assurancegenerale.desjardins.com



Assurances générales des caisses Desjardins

CANADA

Le Canada pourrait réduire du tiers sa flotte aérienne

Presse Canadienne

OTTAWA — Le nombre d'appareils de l'armée de l'air canadienne passera sous les 300 et les équipages s'entraîneront davantage sur des simulateurs de vol pour réduire les dépenses.

Selon des informations, le nombre d'avions et d'hélicoptères pourrait être réduit de moitié comparativement à la flotte actuelle. À long terme, le ministère de la Défense songerait à réduire sa force aérienne permanente d'un tiers.

Depuis deux ans, le gouvernement fédéral a multiplié les annonces de coupes et d'autres sont à venir, dit-on, incluant une réduction de 25 % du nombre d'hélicoptères de type Griffon. On en compte 99 à l'heure actuelle en service.

Ce n'est pas la quantité qui compte, a déclaré hier le major-général Rick Bastien, chef adjoint de l'état-major des forces aériennes.

« On ne parlera plus de quantité mais de qualité », a-t-il ajouté.

Sous la pression des compressions budgétaires, l'armée de l'air a vu le nombre de ses appareils périlcliter depuis des années. À l'heure actuelle, on compte 369 appareils en service actif, soit la moitié environ du nombre disponible il y a dix ans, et ce nombre pourrait bien tomber à 270, une fois que les nouveaux hélicoptères Cormorant prendront du service.

Ces coupes ne se traduiront pas nécessairement par une réduction des performances, note le major-général Bastien. Les simulateurs de vol et de meilleurs appareils de détection à bord des avions permettront de compenser pour les quelque 3000 heures d'entraînement en vol qui seront perdues par les équipages.

Martin songe à un énoncé économique

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA — Devant les attaques répétées de l'opposition aux Communes, le ministre des Finances a déclaré qu'il présenterait probablement un énoncé économique ce printemps pour faire face au ralentissement économique.

Pour l'heure, Paul Martin refuse de présenter un budget en bonne et due forme.

« Préoccupé » par les retombées du ralentissement économique au sud de la frontière, il a réitéré que son mini-budget d'octobre comprenait des « facteurs de prudence qui pourraient compenser le rajustement à la baisse des prévisions de croissance. Nous avons été prévenants », a-t-il lancé à ses interlocuteurs aux Communes.

Le ministre des Finances a reconnu que le Canada n'était pas « immunisé » contre un ralentissement économique aux États-Unis. Or, selon lui, de tous les pays du G8, le Canada est celui qui est en meilleure posture pour affronter les contrecoups d'une baisse de l'activité économique. « Le ralentissement va certainement toucher l'Asie, en particulier ces pays qui sont exportateurs de technologies des communications. Cela va toucher l'Europe et cela aura un effet certain au Canada. Et c'est pourquoi je suis préoccupé de la situation globale de l'économie et des emplois. Et je vais surveiller la situation de très près. »

L'embargo sur le boeuf brésilien pourrait être levé cette semaine

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Si les résultats préliminaires de la visite au Brésil de l'équipe scientifique canadienne se confirment, le Canada mettra un terme dès cette semaine à son interdiction d'importation de boeufs brésiliens.

Selon le Dr Brian Evans, vétérinaire en chef du Canada, les Brésiliens semblent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que ne se propage l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), appelée aussi maladie de la vache folle.

Les experts du Canada, des États-Unis et du Mexique qui se sont rendus au Brésil du 14 au 18 février pour vérifier sur place l'information fournie par les autorités brésiliennes, sont jusqu'à présent rassurés par les mesures mises de l'avant par le Brésil pour éliminer tout risque d'ESB.

La mission canadienne, rentrée diman-

che, a en effet rapporté que les fonctionnaires brésiliens procédaient actuellement à une enquête exhaustive pour retracer les animaux qui ont été importés de l'Union européenne au cours des années 90. De plus, dans un décret adopté le 13 février, le ministère d'État de l'Agriculture et de l'Approvisionnement alimentaire du Brésil a déclaré que tous les bovins provenant de pays où l'ESB a été détectée, et où le risque d'ESB existe, devront obligatoirement être abattus et détruits quand ils ne sont plus utilisés à des fins de reproduction. Le décret précise également qu'un spécimen d'encéphale sera prélevé sur le bovin abattu et envoyé à un laboratoire du ministère de l'Agriculture et de l'Approvisionnement alimentaire ou à un laboratoire agréé. Le Brésil a aussi décidé que les carcasses des bovins abattus seraient détruites par incinération ou enfouissement profond, « au sein même de l'abattoir ».

Le boeuf brésilien qui a été la cible de l'embargo canadien est du boeuf en conserve (*corned beef*), surtout prisé au Canada anglais, a expliqué à *La Presse* un porte-parole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le Canada a importé deux millions et demi de kilos de *corned beef* en l'an 2000 et quelque 9000 kilos d'extrait de boeuf. Ces importations représentent environ neuf millions de dollars par année. Le Canada, a ajouté le porte-parole, n'importe pas de viande brésilienne fraîche.

C'est aujourd'hui que les scientifiques de la mission tripartite doivent se concentrer au cours d'une téléconférence. Si les données et les garanties brésiliennes sont suffisantes, a assuré le docteur Evans, l'interdiction sera levée. À l'Agence canadienne d'inspection des aliments on assure que cela se fera dès cette semaine, peut-être même aujourd'hui.

Libre-échange: Ottawa accusé de négocier en secret

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement fédéral cultive une politique du secret quant au contenu détaillé des négociations qu'il a entreprises avec ses 33 partenaires du continent américain pour mettre au point la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

C'est ce qu'a dénoncé aux Communes, hier, le Bloc québécois qui a exigé que le gouvernement Chrétien remette à tous les élus du Parlement canadien les documents de travail des neuf tables sectorielles qui poursuivent actuellement une discussion en prévision du Sommet des Amériques de Québec qui aura lieu du 20 au 22 avril.

Les parlementaires « demandent à prendre connaissance des documents faisant l'objet de discussions en prévision du Sommet des Amériques », a lancé hier le chef du Bloc, Gilles Duceppe, au ministre du Commerce international Pierre Pettigrew. « À notre avis, ces documents devraient faire l'objet d'un débat en cette Chambre avant que le gouvernement ne signe l'accord. »

Le Bloc québécois révélait, du même coup, que contrairement à ce qui se passe à Ottawa, les parlementaires américains avaient, eux, déjà en mains les textes des

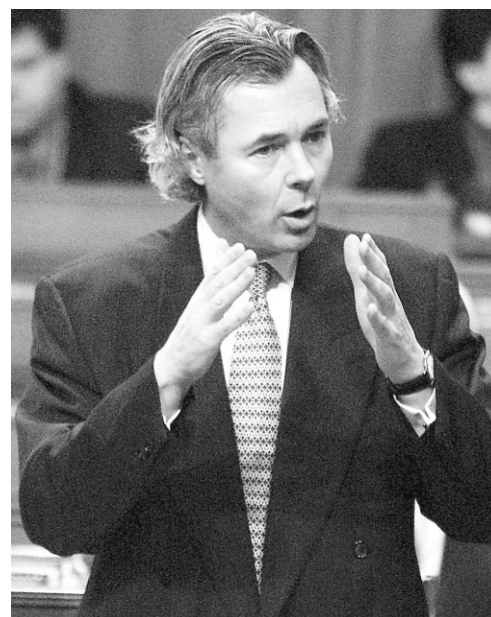


photo PC

Pierre Pettigrew

neufs tables sectorielles en question. M. Duceppe a remis par la suite aux journalistes un document du bureau du président des États-Unis qui prouvait ses assertions.

Le ministre Pettigrew a alors accusé le Bloc de souhaiter l'américanisation des

institutions canadiennes au détriment de la démocratie parlementaire.

« Je ne comprends pas en quoi ça américanise notre système qu'il y ait de la transparence », a rétorqué par la suite Gilles Duceppe à la sortie des Communes. Le chef du Bloc québécois trouve normal que les documents qui engagent l'avenir des Canadiens dans un vaste marché des Amériques soient au préalable discutés par le Parlement. M. Duceppe a émis la crainte que le scénario sur le fameux l'Accord multilatéral (avorté) sur les investissements (l'AMI) ne se répète.

« On joue derrière les rideaux, dit-il, et on voudrait que les gens aient confiance. Quand on nous parle de transparence, c'est un mensonge éhonté. »

Le Nouveau parti démocratique s'est également mêlé au débat, exigeant à son tour que le gouvernement débâte de sa position avec les élus pendant qu'il en est encore temps. « Ce n'est pas une question d'américanisation, a dit le député Bill Blaikie. C'est une question de démocratie et d'accès, pour les députés, à d'importants documents. »

Le ministre Pettigrew semble avoir été pris au dépourvu hier par la charge du Bloc, à preuve sa promesse qu'il examinerait la façon dont les Américains procé-

The Economist MBA Business Challenge

Victoire des HEC

devant Harvard, Wharton, Kellogg et 11 autres universités participantes (automne 2000)

M.B.A.

Un leadership confirmé

Le MBA-HEC :

le choix qui s'impose à qui veut donner du poids à sa carrière.

- programme offert en français ou en anglais*;
- forte orientation internationale;
- intégration de la technologie à l'enseignement;
- 25 000 \$ en bourses d'admission.

* MBA intensif seulement

Admission
trimestre d'automne
Date limite : 1^{er} avril

Cheminement
M.B.A. intensif, à temps complet,
sur 54 semaines
M.B.A. en action, à temps partiel,
sur 3 ans

Information

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

www.hec.ca/programmes/mba



EQUIS
Agrément

(514) 340-6151

mba@hec.ca

LIQUIDATION 2000

Jeep CHEROKEE Sport

- 4 portes • Automatique
- Moteur 6 cylindres
- Climatiseur
- Roues en aluminium
- Phares antibrouillards
- Rétroviseurs chauffants

La photo est à titre indicatif seulement.

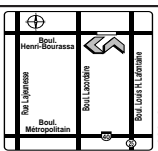


24995\$*

*Transport, préparation et taxes en sus.



CONCORDIA AUTO
6464, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord
Tél.: (514) 324-9100
www.concordiaauto.com



Au coeur du Vieux-Québec



Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à «La Table du Manoir»
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé

À partir de **139\$*** par nuit minimum 2 nuits

À partir de **149\$*** pour 1 nuit

Pour 2 personnes *Taxes en sus.



Manoir Victoria

Mont-Sainte-Anne

LE MASSIF

Stoneham

www.manoir-victoria.com

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

1 800 463-6283

Halifax? Allez-y!

MONTRÉAL - HALIFAX

89 \$

aller simple

Voici tout simplement notre plus bas tarif aller simple qui vous permet de voyager en toute liberté à destination de Halifax: aucun achat à l'avance requis, aucun séjour minimal ou maximal, choisissez parmi nos 5 vols quotidiens sans escale et sentez-vous libre comme l'air.

Réservez par Internet en peu de temps: www.aircanada.ca

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au: 1 888 247-2262 ATS: 1 800 361-8071

Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Nova). Les billets doivent être achetés au plus tard le 30 avril 2001. Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité.

AIR CANADA airNova

Éducation: le Québec fait bonne figure au sein de l'OCDE

MARC THIBODEAU

PARMI LES pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), seule la Corée du Sud consacrait en 1997 une part plus importante de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation que le Québec. C'est du moins ce qu'indique le ministère de l'Éducation dans un nouveau bulletin statistique.

Le bulletin en question, qui repose sur une analyse des plus récentes données de l'OCDE, note que la « dépense d'éducation totale » de la province représentait alors 7 % de son PIB, alors que la moyenne pour les pays membres de l'organisme était plutôt de 5,9 %.

Selon le ministère, plus de la moitié de cet écart de 1,1 % s'explique par un effort accru dans le secteur postsecondaire, où la dépense globale par élève serait supérieure de 52 % à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE, soit 17 739 \$ contre 11 685 \$. Seuls la Suisse et les États-Unis, avec respectivement 19 362 \$ et 20 421 \$ par élève, dépensaient plus que le Québec.

Aux niveaux primaire et secondaire, les dépenses par élève étaient légèrement supérieures à la moyenne obtenue pour les pays considérés, précise le ministère.

Le bulletin avance que l'écart constaté au niveau universitaire pourrait découler du fait que la rémunération des enseignants du Québec, tout en demeurant à la traîne du reste du Canada et des États-Unis, est généralement plus élevée que dans les autres pays de l'OCDE.

Selon le ministère, la faiblesse relative du PIB par habitant de la province, qui est légèrement moins élevé que celui de la moyenne des pays considérés, a augmenté de 0,3 point de pourcentage l'écart quant à la part consacrée à l'éducation.

Le taux de fréquentation scolaire, qui s'avère plus élevé que la moyenne, particulièrement dans la tranche d'âge de 20 à 29 ans, a aussi contribué à l'écart global de 1,1 point de pourcentage.

Les données présentées dans le bulletin statistique entrent en contradiction avec les indicateurs de l'éducation publiés annuellement par le ministère puisque ceux-ci in-

diquent que les dépenses de l'éducation représentaient 7,7 % du PIB en 1997.

La personne responsable du bulletin, Marius Demers, de la direction des statistiques et des études quantitatives, note que cet écart découle de divergences de méthodologie entre l'OCDE et Statistique Canada, qui fournit les données utilisées pour produire les indicateurs.

« Nous avons demandé à Statistique Canada de revoir sa méthode pour s'entendre avec l'OCDE, mais ça n'a pas été possible jusqu'à maintenant », indique M. Demers.

Même s'il fait bonne figure face aux autres pays de l'OCDE, le Québec a perdu beaucoup du terrain au cours des dernières années face aux États-Unis, où les dépenses en éducation ne cessent d'augmenter.

Selon les chiffres de l'OCDE, la part du PIB consacré à ce secteur par nos voisins du Sud a augmenté de 6,6 % à 7 % de 1994 à 1999 alors qu'il chutait au Québec de 8 % à 7 %, largement en raison des compressions budgétaires liées à la quête du déficit zéro. Pour l'ensemble du Canada, les dépenses en éducation ont parallèlement diminué de 7 % à 6,2 % du PIB.

La Cour supérieure annule une décision de la SAAQ

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — La Cour supérieure du Québec vient de nouveau de renverser à l'avantage d'un accidenté de la route une décision de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), décision entérinée précédemment par un Tribunal administratif.

Dans un jugement qu'elle vient de rendre, la juge Julie Dutil, de la Cour supérieure, annule deux décisions de la SAAQ touchant un motocycliste accidenté de la route et exige qu'on reprenne la cause pour rendre « une décision respectueuse de la preuve et du droit ».

Le motocycliste avait été victime d'un accident de la route en mai 1993. La SAAQ avait statué qu'il n'y avait aucun lien entre l'accident et les crises d'épilepsie dont souffrait la victime depuis l'accident.

De plus, la SAAQ avait reconnu l'accidenté apte à travailler à temps complet comme caissier dans une station libre-service d'essence. Un médecin expert a témoigné que l'accidenté ne pouvait plus travailler.

La juge Dutil a noté que le Tribunal administratif n'a pas retenu l'opinion du médecin traitant, « qui a pourtant examiné trois fois

l'accidenté », mais a retenu plutôt celle du médecin de la SAAQ, lequel « a donné une opinion à partir du dossier seulement ».

La Cour supérieure « est d'avis que le Tribunal administratif a écarté les rapports des deux experts (de l'accidenté) sans que son choix ne soit motivé. La Cour en vient donc à la conclusion que la décision du Tribunal administratif concernant la relation entre l'accident et l'épilepsie est manifestement déraisonnable, puisque les conclusions ne reposent pas sur la preuve prépondérante retenue », écrit la juge Dutil.

En décembre dernier, la Cour supérieure avait renversé une autre décision de la SAAQ entérinée par le Tribunal administratif.

Le juge Claude Henri Gendreau de la Cour supérieure avait alors renversé une décision du Tribunal administratif concernant l'évaluation des capacités d'un accidenté de la route.

Le juge Gendreau a rappelé dans son jugement que « la Loi sur l'assurance automobile est une loi rétroactive et on doit lui donner une application large et libérale de manière à atteindre le but visé par la loi, soit de favoriser l'indemnisation » des accidentés.

Plus d'un tiers des Européens parlent le français

Associated Press

LUND (Suède) — Une étude réalisée dans le cadre de l'Année européenne des langues révèle que 35 % des Européens connaissent le français. Ils sont ainsi 16 % à déclarer que le français est leur langue maternelle et 19 % à dire qu'ils le pratiquent comme langue étrangère.

Les résultats de cette étude paneuropéenne sur les langues ont été présentés hier par Viviane Reding, la commissaire européenne à l'Éducation et à la Culture, à l'occasion du lancement officiel de l'Année européenne des langues, à Lund (Suède). Le site de l'Année : www.eurolang2001.org.

Avec 41 %, la langue étrangère la plus couramment parlée dans l'UE est l'anglais. Vient en deuxième position le français avec 19 %. Un peu plus de 10 % des Européens parlent l'allemand comme langue étrangère, démontre cette étude, réalisée par Eurobaromètre, du 6 au 23 décembre 2000, auprès de 15 900 personnes âgées de 15 ans et plus dans les 15 États.

Quarante-neuf pour cent des Français disent maîtriser au moins une langue seconde. Pour l'ensemble de l'UE, cette statistique est de 53 %, alors que 27 % disent en parler deux, ce qui correspond à la moyenne européenne. L'anglais arrive en tête (42 %), devant l'espagnol (16 %) et l'allemand (9 %).

Toutefois, près des deux tiers des Français qui ne maîtrisent pas encore de seconde langue ne pensent pas qu'en apprendrait leur apporteraient quelque chose et 21 % seulement apprendraient une autre langue s'ils en avaient la possibilité. Parmi ce groupe, un faible 15 % estiment que la maîtrise d'une langue supplémentaire serait bénéfique pour leur carrière, alors que 72 % d'entre eux affirment que l'apprentissage des langues « est trop difficile » (65 % pour l'ensemble de l'UE).

L'allemand est la langue maternelle la plus courante (23,3 %) dans l'UE, suivie de près par le français et l'italien (16 %), et enfin l'anglais (15,9 %).

Dans l'ensemble de l'UE, 53 % des citoyens connaissent une autre langue en plus de leur langue maternelle. Pour 72 %, connaître une autre langue est « très » ou « assez » utile. Parmi ceux qui ne parlent que leur langue maternelle, 31 % en apprendraient volontiers une autre s'ils en avaient la possibilité. En revanche, pour 65 % d'entre eux, apprendre une langue étrangère « serait trop difficile ».

À Lund, M^{me} Reding a jugé ces résultats « encourageants, même si beaucoup doit encore être accompli pour que tout jeune Européen quittant le système scolaire parle deux langues en plus de la sienne ».



Acura 1.7EL 2001
P.D.S.F. 21 500 \$*



Acura Integra 2001
P.D.S.F. 22 500 \$*

288 \$⁺ /mois

L'Acura 1.7EL 2001 Incluant : tout nouveau moteur 1,7 litre VTEC, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, roues en alliage et tellement plus...

L'Acura Integra 2001 Incluant : climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, antenne électrique, becquet arrière, roues en alliage et tellement plus...



*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour les Acura 1.7EL (modèle ES3561E) et Integra (modèle DC4341PB) 2001 neuves. Total des paiements de 17224\$ et 16503\$ respectivement. Un acompte de 3400\$ pour la 1.7EL, de 2679\$ pour l'Integra et un premier versement sont requis. Un dépôt de sécurité est exigé pour la 1.7EL seulement; pour l'option US comptant, seul le premier versement est requis. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Allocation de 24 000 km par année (fraîs de 0,10\$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

*P.D.S.F. de 21 500\$ pour la 1.7EL (modèle ES3561E) 2001 et de 22 500\$ pour l'Integra (modèle DC4341PB) 2001 neuves. Transport et préparation (900\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Les coups de cœur de février.

Une vision qui inspire un élan de passion.

Acura vos concessionnaires fiables

- | | | |
|---|---|---|
| <p>ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux</p> <p>LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal</p> | <p>ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard</p> <p>ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville</p> | <p>GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E., Anjou</p> <p>ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval</p> |
|---|---|---|



promo de tailleurs griffés

du mercredi 21 février au dimanche 25 février

- 15 % DE RABAIS**
COLLECTION PETER NYGÅRD SIGNATURE
JONES NEW YORK LIZ CLAIBORNE JAX II
ANNE KLEIN II LAUREN RALPH LAUREN JAX
JONESWEAR BIANCA NYGÅRD ELLEN TRACY

la Baie
J'aime, j'achète!

Sur nos prix ordinaires. Le choix et les étiquettes varient selon le magasin.

L'ère du « plus beau métro du monde » est révolue. Les voitures du métro de Montréal sont parmi les plus vieilles au monde. Et depuis 1966, les équipements fixes ont aussi pris un sérieux coup de vieux. Si elle caresse le projet de les rénover, la STCUM n'entend pas acheter de nouveaux wagons avant 2007, comme nous l'expliquons aujourd'hui dans la quatrième et dernière tranche de notre série sur le métro.

Le déclin de l'empire souterrain



MARTINE ROUX

LA VIE DANS LE MÉTRO

SAM	1 > Un zoo le jour
DIM	2 > Des cours d'école
LUN	3 > Le suicide
MAR	4 > De vieux wagons

Chaque matin, Carl Desrosiers et ses subalternes reçoivent un résumé des incidents survenus la veille dans le métro. Mais le 16 avril dernier, le chef de l'exploitation du réseau du métro s'en serait passé : la veille, un incendie causé par l'explosion d'un câble d'Hydro-Québec avait carbonisé des câbles essentiels au fon-

ctionnement du métro. Tout le réseau est demeuré paralysé pendant une bonne partie de ce samedi cauchemardesque.

« Combien de temps a duré la panne, M. Desrosiers ? »

« Mille minutes ! » évoque-t-il avec effroi.

Il faut dire que l'interruption de service de plus de cinq minutes est l'ennemi public numéro un à la STCUM. Chacune d'elles est passée au peigne fin.

« La priorité de notre clientèle, c'est que le métro fonctionne, soutient M. Desrosiers. Elle ne veut pas perdre de temps, elle ne veut pas de panne. Elle veut juste que ça fonctionne. »

Malgré tout, il y a en moyenne deux interruptions de service de plus de cinq minutes par jour dans le réseau. Les voitures prennent de l'âge : les plus vieilles datent de l'ouverture du métro et ont accumulé 35 ans de loyaux services et les plus jeunes, 25 ans.

Mais seule la moitié des longues interruptions est liée à un bris, à une défectuosité mécanique ou électrique ou à une panne, in-

diquée le patron du métro montréalais. L'autre moitié résulte de l'acte d'un tiers : agression, suicide, faiblesse d'un passager dans un wagon, individu en tunnel...

« Même si le métro vieillit, il est environ 30 % plus fiable qu'il y a cinq ans. On a raffiné nos méthodes d'analyse, ce qui nous permet de mieux cibler les problèmes. On l'entretient méticuleusement. »

Pas question de changer les voitures avant 2007, fait-il valoir. En revanche, la STCUM entend remplacer sous peu une partie de ses équipements fixes, tels les systèmes de ventilation, d'alimentation électrique, de contrôle de trains. Pour réaliser ce projet, la STCUM a besoin d'une aide de 160 millions du gouvernement du Québec.

« Ensuite, il faudra cohabiter avec du vieux et du neuf », maintient Carl Desrosiers.

Un cerveau fatigué ?

Quelque part dans l'île de Montréal — son adresse est tenue secrète pour éviter le van-

dalisme —, se trouve le Centre de contrôle du réseau souterrain, véritable cerveau du métro de Montréal. Une équipe de 80 personnes y veille jour et nuit sur la circulation des trains, l'alimentation électrique, le bon fonctionnement des équipements et la répartition des communications et de la surveillance.

Les régulateurs du métro ont les yeux rivés sur le tableau de contrôle optique, qui représente les mouvements des trains par un système de voyants lumineux. Trois générations d'ordinateurs se sont succédé au Centre de contrôle. Le système actuel a été adopté il y a une quinzaine d'années. Mais un problème se profile à l'horizon : le prolongement du métro vers Laval. Le tableau, rempli, ne peut tout simplement pas se prolonger au-delà de la station Henri-Bou-rassa !

« Cette technologie n'est plus disponible, il va falloir penser à une autre, indique Gaëtan Masse, chef de l'exploitation des trains. C'est tout un casse-tête... »



Photo BERNARD BRAULT et ROBERT SKINNER, La Presse

Deux spécialistes du métro. Pascal Brien, un cantonnier, « graffigne » un appareil de voie, un traitement protecteur essentiel pour éviter les déraillements... De son côté, Jean-Guy Sabourin, agent de surveillance du métro, fait aussi office de confident. « Parfois je sais qu'en jasant avec une personne, je serai son seul interlocuteur cette semaine-là. »



Les anges gardiens du métropolitain

PLUS DE 150 agents de surveillance sont chargés de faire régner l'ordre et la paix dans le métro de Montréal. Mais leur tâche n'est pas de tout repos.

Quand Guylaine Lapointe a quitté son Boisbriand natal pour revêtir l'uniforme des agents de surveillance de la STCUM, elle n'avait mis les pieds dans le métro que deux fois dans sa vie ! Ce fut un choc : des passants enivrés endormis sur des banquettes, des touristes égarés, des vendeurs de stupéfiants, des âmes seules qui veulent faire un brin de conversation, des dames bien mises qui sautent par-dessus les tourniquets... L'univers du métro loge à mille lieues de la banlieue.

Depuis 1967, les agents de surveillance sont un peu travailleurs sociaux, un peu policiers, un peu agents de renseignements. Ils arpentent les couloirs, les quais et les wagons, ou patrouillent en voiture à l'extérieur, d'une station à l'autre. Quand ils empruntent un escalier mécanique, ils regardent toujours vers le haut : un crachat ou une bouteille vide est si vite arrivé...

Car leur travail est méconnu, voire mal-aimé, déplorent-ils. L'agent Jacki Salvant se souvient encore d'un adolescent qu'il avait interpellé un soir, métro Snowdon, parce que sa carte de transport était expirée. En deux temps trois mouvements, un cercle d'adolescents se refermait sur son collègue et lui.

« Mais au lieu de se porter à notre secours, les passants se sont ligüés contre nous, présumant que nous étions les méchants ! » Les coups ont commencé à pleuvoir et les deux agents ont à peine eu le temps de s'esquiver par un ascenseur.

Les policiers du métro portent une veste pare-balles et triment notamment à leur ceinture une matraque et des menottes. Mais pas d'arme.

« Ils ont développé des méthodes d'intervention différentes de celles employées à la surface, raconte leur patron, Alain Bélanger, chef de la division surveillance des opérations. Sur les quais, quand ils ont 750 volts dans le dos, ça complique les choses. Et ils ne savent jamais à qui ils ont affaire. »

Être une femme complique aussi les choses à l'occasion. « Pour bien du monde, une fille en uniforme ne vaut pas grand-chose parce qu'on n'a pas les bras pour aller avec », dit Sylvie Morin.

À défaut de muscles herculéens, l'intuition leur est d'un précieux secours : l'agente et une de ses consœurs, Julie Bournival, sont passées maîtres dans l'art de repérer les jeunes fugeuses qui débarquent dans le métro à peine descendues de Rouyn ou Sept-Îles.

« On les repère à leur attitude un peu égarée ou à leurs vêtements encore propres... » Si elles hésitent au début à cracher le morceau, les fugeuses finissent souvent par avouer qu'elles ont fui leur patelin pour « tripper » à Montréal. Sylvie et Julie appelleront les policiers et la famille. Celles qui échappent aux mailles du filet et qui commencent dans « le réseau » de la rue, « on les revoit souvent dans le métro, disent-elles. Elles déprissent de semaine en semaine... »

— FIN —

Un métro la nuit

Non, personne ne dort dans ses tunnels sombres et humides. Mais le métro n'en jouit pas moins d'un *night-life* : toute la nuit, des dizaines de cantonniers héritent de la délicate mais essentielle tâche d'entretenir ses 65 kilomètres de voies.

Au plateau Youville, à un jet de pierre de la station Crémazie, la « journée » de travail des cantonniers s'amorce à 23 h 30. Dans cet immense parc à voitures de métro, les wagons attendent tantôt un ajustement de frein suivi d'un traitement à l'huile d'arachide — on en enduit les sabots des freins pour éviter les surchauffes ! — tantôt de nouveaux bancs, tantôt un simple shampooing.

Derrière ce mur de wagons bleu ciel, les cantonniers Dominic Nardelli et Pascal Brien préparent leur sortie en tunnel.

Hommes à tout faire — il y a peu de femmes dans l'univers nocturne du métro —, à la fois machinistes, soudeurs et mécaniciens, les 66 cantonniers de la STCUM attendent chaque nuit qu'on coupe l'alimentation de 750 volts pour prendre la route.

Chargés de l'entretien du réseau et de la prévention des équipements, ils ont une tâche qui varie d'une nuit à l'autre. Elle se compose parfois de menus travaux, comme le remplacement des « crapauds » qui fixent les rails, et peut aller jusqu'à la soudure. Voûtes, rails, barres de guidage, aiguillages : rien n'échappe à leur attention, jusqu'à la moindre vis.

Sitôt leurs outils chargés à bord d'un wagonnet, un engin sur rail flambant neuf qui carbure au diesel plutôt qu'à l'électricité, Dominic et Pascal attendent le feu vert du Centre de contrôle. Affectés à la ligne bleue, qui ferme plus tôt que les autres, ils disposent d'un peu plus de temps que leurs collègues travaillant sur les autres lignes. Mais le temps presse : à 5 h au plus tard, le métro doit être réalimenté.

Avec *La Presse* à bord de leur véhicule, le « 755 », ils passent sous le parc Jarry. Dans la bruyante machine des cantonniers, les tunnels prennent un autre aspect. Les plafonds des voûtes recèlent de fissures d'où s'échappent des filets d'eau. « Il faudra détourner l'eau avant de colmater la fuite », observe Dominic.

Sur la droite, remis sur une troisième voie, un wagon attend d'être remorqué à l'atelier de réparation. La paroi vitrée n'est plus qu'un souvenir et a été remplacée par un polythène. « Un de nos derniers suicides », soupire tristement Pascal.

Stations de Castelnau, Parc, L'Acadie. Les quais sont déserts. L'équipe croise un premier chantier : deux autres cantonniers nettoient les drains de la voie, où s'accumule de l'eau, des déchets et des poussières.

Première mission : « graffigner » des appareils de voie qui servent à l'aiguillage des trains. En fait, il s'agit d'enduire les appareils d'une couche de peinture noire et protectrice. « Sans cet entretien, le passage répété des trains use l'appareil de voie, une composante essentielle de l'appareil de guidage », explique Dominic Nardelli.

Ils passeront toute la nuit 30 pieds sous terre. Qu'importe ! « Notre contribution est essentielle à la sécurité des usagers », souligne le cantonnier, manifestement passionné. Mais bien peu de Montréalais connaissent ces travailleurs de l'ombre...

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

20 février 2001

Page A9 manquante

La discrimination rend malade

Des études anthropologiques et épidémiologiques montrent que les hiérarchies causent des maladies

MATHIEU PERREAULT

LES CHERCHEURS qui étudient le lien entre la hiérarchie sociale et la maladie ont vraiment la vie dure. Pour des raisons éthiques, leurs études biologiques peuvent rarement passer du rat ou du singe à l'homme. Leurs conclusions épidémiologiques ont souvent un parfum de psychologie de cuisine et de rectitude politique. Et leurs travaux sont souvent repris par des militants de tout crin, qui vont jusqu'à proposer que seuls des médecins noirs traitent des patients noirs et que l'obstétrique soit réservée aux femmes.

La présentation du biologiste Robert Sapolsky, dimanche matin à la réunion annuelle de l'Association américaine pour l'avancement de la science, montrait bien ces embûches. Le professeur de l'Université Stanford, qui a publié en 1998 *Why Zebras Don't Get Ulcers*, étudie l'impact des hiérarchies sociales sur la sécrétion d'hormones de stress chez les babouins. L'une de ses expériences consiste à introduire un mâle batailleur dans une horde. Le chambardement de la hiérarchie augmente la sécrétion d'hormones de stress et entrave le fonctionnement du système immunitaire des babouins, y compris chez l'intrus.

Étudier d'une manière comparable la hiérarchie sociale chez l'homme est pour le moins difficile.

Justice comportementale

Le couple stress et hiérarchie sociale date des années soixante. À l'époque, un épidémiologiste britannique, Michael Marmot, s'est attelé à l'étude de la santé des fonctionnaires britanniques. Au fil des années, il en est venu à considérer que la hiérarchie à l'intérieur des services gouvernementaux prédit en partie le risque de maladie cardiovasculaire, qui sont associées aux hormones de stress.

« On sait depuis longtemps que les pauvres sont moins en santé que les riches », a expliqué durant le symposium Nancy Adler, une psychologue de l'Université de la Californie à San Francisco. « Mais on considérerait qu'à partir d'un certain niveau de revenus, les besoins nutritionnels et l'accès aux services de santé sont assurés, et que l'état de santé ne devrait plus varier en fonction de la place dans la hiérarchie. L'étude sur les fonctionnaires britanniques a montré que la mortalité diminue progressivement à mesure qu'on monte dans la hiérarchie, indépendamment du revenu. »

L'explication du Dr Marmot : le



sentiment d'impuissance, associé à la protéine fibrinogène participant à la formation de caillots sanguins. Le stress stimule la production de fibrinogène. Les hauts cadres ont peut-être davantage de responsabilités, mais ce sont eux qui prennent les décisions. Le niveau de stress serait lié au sentiment de contrôler sa vie, plutôt que d'avoir trop de choses à faire.

Pour M^{me} Adler, la conclusion est claire : il faut lancer un mouvement de « justice comportementale ». « Les hiérarchies engendrent la discrimination et empêchent les gens de contrôler leur vie, explique M^{me} Adler. Le sentiment d'impuissance provoque une réaction au stress, ce qui augmente le risque de maladies cardiovasculaires. Les injustices provoquent donc des maladies. Il faut réduire les injustices. »

La psychologue Adler souligne que les quartiers pauvres sont souvent ceux qui sont les moins bien servis par les transports en commun, ce qui limite le contrôle des pauvres sur leurs déplacements.

« Même à l'intérieure de la classe moyenne il y a des différences : vous pouvez avoir assez d'argent pour un taxi, mais pas en trouver, ou avoir une voiture, mais pas de stationnement. Ces situations stressantes augmentent la sécrétion de certaines hormones. À San Francisco, la société de transport urbain a certainement réduit le stress en installant aux arrêts des afficheurs indiquant dans combien de temps l'autobus arrivera. »

Parmi les autres indicateurs socioéconomiques, l'éducation est davantage associée à l'état de santé que le revenu, selon M^{me} Adler : plus une personne est éduquée, moins elle sera malade. Cette constatation confirme l'hypothèse du sentiment de contrôle : plus une personne est éduquée, plus elle comprendra ce qui lui arrive et plus elle saura comment réagir.

« Les gens qui croient pathologiquement qu'ils peuvent surmonter n'importe quelle difficulté, même s'ils n'ont aucun contrôle sur cet obstacle, sont plus susceptibles de souffrir d'hypertension ou de maladies cardiaques », a rapporté le biologiste Sapolsky. Ce genre de « John Henryism » (John Henry est l'archétype de l'ouvrier infatigable) est justement très répandu chez les hommes noirs pauvres et peu édu-

qués, qui sont particulièrement frappés par ces deux maladies, a noté M. Sapolsky, qui décidément n'a pas peur des extrapolations.

«Indoctrinologistes»

La justice comportementale fait tiquer plusieurs médecins aux États-Unis. L'automne dernier, un psychiatre de Washington, Sally Satel, a publié un brûlot contre les « indoctrinologistes », *How Political Correctness Is Corrupting Medicine*. Le Dr Satel, qui traite des toxicomanes, déplore que l'importance mise sur la justice sociale « place l'idéologie avant la maladie ». La psychiatre attaque la théorie que les médecins blancs traitent mal leurs patients noirs par racisme inconscient, allant même jusqu'à nier l'existence du racisme et du sexisme à l'intérieure du corps médical.

Les conférenciers du symposium de l'AAAS ne tiennent pas le Dr Satel en haute estime. Le Dr Michael Meaney, de l'Université McGill, M^{me} Adler et un épidémiologiste de Harvard, Ichiro Kawanishi, ont tous soutenu que le lien entre hiérarchie et maladie n'est pas une théorie scientifique controversée.

La fin de la pêche

MATHIEU PERREAULT

SAN FRANCISCO — La nouvelle consolera peut-être les pêcheurs de la Gaspésie et des Maritimes. Ils ne sont pas seuls à ramener de moins en moins de poisson à bon port. Selon les experts d'un symposium sur la pêche de l'Association américaine pour l'avancement de la science, la pêche ne sera bientôt plus qu'un souvenir dans toutes les mers du monde.

« La pêche est au bord de l'effondrement partout sur la planète », affirme Daniel Pauly, du Centre sur les pêcheries de l'Université de la Colombie-Britannique. « La crise est déjà présente et elle va empirer rapidement. Un abysse s'ouvre entre la consommation et la production de poissons. Dans les années quatre-vingt-dix, certaines tendances destructrices s'accélérent. Il va falloir que quelque chose cède. »

En gros, les pêcheurs visent des poissons de plus en plus petits, parce que les stocks de gros poissons baissent. « L'épuisement des bancs de gros poissons avait été rapportée de façon anecdotique, mais mon groupe de recherches a démontré qu'il s'agit d'un phénomène mondial depuis le début des années soixante-dix », a dit M. Pauly. Les prises de saumons sauvages, par exemple, n'ont progressé que du quart entre 1981 et 1999, malgré le triplement de la demande.

Les gros poissons sont prisés par les fins gourmets parce qu'ils ont plus de chair. Pour cette raison, la pisciculture moderne a visé les gros poissons, dépassant souvent la production de poissons sauvages. La pisciculture occupe 55 % du marché mondial du saumon, et l'aquaculture en général comble maintenant le quart de la demande, selon l'organisme Seaweb. Vu que les gros poissons sont carnivores, il faut les nourrir de petits poissons, augmentant d'autant la pression sur les stocks des océans.

« L'aquaculture, qui était présentée comme une manière d'alléger la pression sur les ressources halieutiques, empire la situation, conclut M. Pauly. Nous n'avons pas su gérer la ressource. Comme la cueillette et la chasse, qui ont laissé leur place à l'agriculture et l'élevage, la pêche va être remplacée par l'aquaculture. Comme les forêts sont aussi en train d'être remplacées par des plantations sylvicoles, nous ne pourrions bientôt plus exploiter la nature sauvage. »

Les conséquences de la fin de la pêche seront catastrophiques, selon M. Pauly. Outre les dommages irréparables aux écosystèmes marins, qui ont une part importante à jouer dans la régulation du climat terrestre, le démantèlement de plusieurs communautés et traditions sociales sont à prévoir. Les élevages de poissons n'ont pas encore mis au point des techniques environnementales efficaces et polluent parfois beaucoup. L'industrie maritime sera chambardée, la structure de l'emploi dans les régions côtières aussi : la pêche permet davantage que l'aquaculture la subsistance des petits producteurs. Si l'effondrement est subit, et que l'aquaculture n'est pas prête à prendre le relais, les prix du poisson pourraient grimper en flèche, et certaines régions pourraient connaître la famine.

L'aquaculture croît de 11 % par année depuis le début des années quatre-vingt-dix, et vaut plus de 50 milliards de dollars américains, selon Seaweb, qui milite en faveur d'un changement des pratiques de pisciculture. Seaweb veut que les gouvernements encouragent l'élevage de petits poissons herbivores, comme cela se fait traditionnellement en Asie, pour éviter de vider complètement les mers et utiliser plus efficacement les ressources alimentaires. Il faut de deux à cinq kilos de poisson sauvage pour produire un kilo de crevettes, de saumon, de thon ou de morue, selon Seaweb. D'une façon similaire, beaucoup d'écologistes considèrent que l'élevage de bétail constitue un gaspillage de protéines végétales, puisqu'il faut plusieurs kilos de céréales pour produire un kilo de viande.

« La pêche est au bord de l'effondrement partout sur la planète. La crise est déjà présente et elle va empirer rapidement. »

2934975a

1^{ère} nuit à partir de **46,25 \$ p.p.**
et la 2^e nuit est **GRATUITE.**

Aussi forfait ski Tremblant à **69,25 \$ p.p.**

Les prix sont par personne par nuit, basés sur un condo 1 chambre partagé par 4 personnes. Valable du 25 février au 9 mars 2001. 2 nuits minimum.

Le forfait ski comprend l'escompte de 2 pour 1.

Mont-Tremblant
2 pour 1
VACANCES SCOLAIRES

Résidences Mont-Tremblant
1 800 567-6764
www.tremblantres.com

2934542

La France embarrassée par les réfugiés kurdes du Var

THIERRY BOINET
Associated Press

FRÉJUS — Que faire des 910 Kurdes arrivés samedi matin sur la côte varoise, près de Saint-Raphaël, dans l'échouage volontaire du cargo les transportant ? Une fois prises les mesures humanitaires d'urgence nécessaires et les réfugiés regroupés dans un camp à Fréjus, reste l'épineux dossier de leurs demandes d'asile politique.

Pendant que la question nourrit la polémique dans la classe politique, l'enquête sur les circonstances dans lesquelles les immigrants ont été amenés en France se poursuit.

Le parquet de Draguignan devait ouvrir hier une information judiciaire pour « aide au séjour irrégulier et séjour irrégulier ». De sept à neuf personnes — l'armateur du vraquier, le commandant et l'équipage, qui ont déserté le navire après l'échouage — sont toujours recherchées. Une chaloupe de l'*East Sea*, qu'ils avaient probablement empruntée, a été retrouvé dimanche.

En ce qui concerne la procédure de demande d'asile, Lionel Jospin, qui s'exprimait sur ce sujet pour la première fois, s'est prononcé hier pour un examen au cas par cas. Il faut, a ajouté le premier ministre, « traiter ce genre de question à la fois au plan français et dans le cadre européen, de façon à ne pas donner une sorte de prime à ces entreprises criminelles de transport d'hommes et de femmes ».

« Les renvoyer chez eux quelque part en Syrie et en Irak, je ne pense pas que ce soit faisable, personne n'y pense, mais on ne peut pas laisser miroiter une perspective d'intégration en France », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine. Quant à Bernard Kouchner, ministre délégué à la Santé et fondateur de Médecins sans frontières, il estime que les réfugiés du Var « doivent rester en France » pour le moment et appelle la communauté internationale à envisager une solution aux problèmes d'immigration.

Un magistrat du tribunal de grande instance de Draguignan devrait décider le maintien des réfugiés en rétention administrative, la loi prévoyant qu'ils ne peuvent rester que quatre jours (96 heures, soit jusqu'à demain) en zone d'attente,

c'est-à-dire le camp de Fréjus dans le cas présent.

Les 430 adultes (250 hommes, 180 femmes) seront entendus toute la journée de demain au palais de justice, a annoncé en fin de journée le préfet du Var Daniel Canepa.

Le préfet a ajouté que « pratiquement les deux tiers des dossiers administratifs des 910 réfugiés kurdes » avaient été examinés hier soir. « On est en flux tendu », a souligné Daniel Canepa. Les dossiers sont préparés ici par près de 40 fonctionnaires », qui travaillent « avec compétence et acharnement ». « Ces dossiers sont passés par fax directement au ministère de l'Intérieur, et ce dernier a mis en place une navette pour alimenter le ministère des Affaires étrangères ».

Manoel Jordao, délégué adjoint du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est déclaré satisfait des informations fournies aux Kurdes et de la présence d'interprètes pour monter leurs dossiers.

En attendant que l'on statue sur leur sort, les réfugiés s'organisent tant bien que mal au camp de Fréjus. De 100 à 150 d'entre eux, principalement des femmes et des enfants, ont manifesté hier matin, assis dehors, contre le froid des locaux non chauffés, l'alimentation jugée insatisfaisante et l'interdiction de sortir.

La première vice-présidente de la Croix-Rouge française, Simone Long, a déclaré que l'organisation allait essayer de trouver d'autres locaux que ceux de l'ancienne boulangerie industrielle située sur la zone industrielle de Fréjus, un vaste bâtiment de l'armée équipé à la hâte pour recevoir les immigrants.

Ces derniers ont mangé hier leur premier repas chaud et les femmes ont commencé à faire la lessive, accrochant le linge partout où c'est possible, dans les arbres, les buissons et même sur les grillages de l'enceinte.

Les CRS ayant relâché la surveillance à l'extérieur, alors que les contrôles d'identité pour entrer et la fouille des véhicules se poursuivaient, les réfugiés ont pu s'entretenir à travers les grilles avec des visiteurs, souvent kurdes, qui leur ont fait passer des messages, des cigarettes, des téléphones portables ou des colis.

Une solidarité qui se traduisait à Fréjus même par une pile de sacs de plastique, cartons, colis ficelés ou poussettes, s'élevant sur environ trois mètres devant le local de la Croix-Rouge.



Photo ASSOCIATED PRESS

Les CRS ayant relâché la surveillance à l'extérieur du camp où ils sont logés, les réfugiés ont pu s'entretenir à travers les grilles, hier, avec des visiteurs, souvent kurdes, qui leur ont fait passer des messages, des cigarettes, des téléphones portables ou des colis.

Une opinion publique favorable

Agence France-Presse

FRÉJUS — À Fréjus, à l'intérieur du camp militaire transformé en zone d'attente, quelque 200 naufragés ont tenu dans la matinée d'hier un sit-in pour réclamer plus de couvertures, des plats chauds et davantage de soins médicaux.

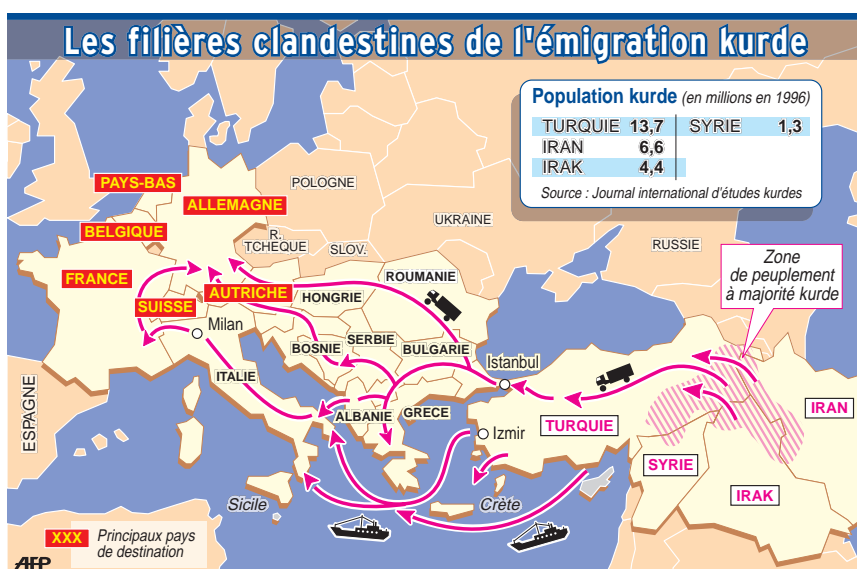
Les autorités ont accédé à leurs demandes, faisant distribuer des couvertures, ordonnant l'installation d'appareils de chauffage, et négociant avec une société de restauration la distribution de plats chauds dès hier midi et renforçant l'équipe médicale sur place.

Dans un commentaire, le quotidien *Le Monde* posait hier le problème des réfugiés de Fréjus dans le cadre plus large des obligations que les pays nantis doivent avoir à l'égard des ressortissants des régions plus défavorisées.

« Ceux qui se réjouissent des progrès de la mondialisation mais qui entendent ajouter un volet social à sa composante économique ne doivent pas oublier que la circulation des capitaux et des marchandises entraîne aussi celle des hommes », écrit l'éditorialiste du journal.

Ces appels à l'accueil des Kurdes trouvent un écho favorable auprès d'une opinion publique émue par le récit de leur périple d'une semaine en Méditerranée, dans la cale d'un cargo rouillé, dans des conditions d'hygiène déplorable.

D'autant plus que leur éventuel rapatriement se heurte à un problème majeur : une forte incertitude subsiste sur l'origine géographique de ces Kurdes, dont la communauté est répartie dans plusieurs pays : en Turquie, en Iran, en Irak, en Syrie et dans l'ex-URSS.



QUÉBEC

Fusions: au tour des régions

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — La réorganisation municipale et la ronde des fusions se poursuivent dans l'ordre précisé par la ministre d'État aux Affaires municipales, Louise Harel, dans son énoncé politique d'avril 2000.

Avec la publication, hier, des trois rapports sur la réorganisation municipale pour les villes-centres de Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières c'est l'étape régionale qui s'amorce.

Comme elle s'y était engagée, au moment des débats entourant le projet de loi 170 sur les fusions, l'automne dernier, M^{me} Harel a rendu publics les rapports des mandataires Pierre Gauthier (Sherbrooke), André Thibault (Mauricie) et Pierre Bergeron (Saguenay).

Une fois réalisées, les fusions toucheront 54 villes, municipalités ou cantons et 595,751 habitants.

Dans le cas de la MRC de Francheville, en Mauricie, les trois principales aggloméra-

tions urbaines de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest représentant 74 % de la population (106 215 habitants) ; les municipalités périurbaines (Sainte-Marthe-du-Cap, Pointe-du-Lac, Saint-Etienne-des-Grés et Saint-Louis-de-France) 17,3 % de la population avec 24 915 habitants et les neuf municipalités rurales comptent 12 213 habitants, ou 8,52 % de l'ensemble de la population.

Les 23 municipalités du Saguenay visées par les fusions comptent 173 929 habitants. Les plus importantes sont Chicoutimi (63 326 habitants), suivie de Jonquière (57 013), La Baie (20 890) et Laterrière (5107). Toutes les autres municipalités, villages et cantons comptent moins de 5000 habitants.

Les 15 villes et municipalités de l'Estrie comptent 138 013 habitants. La ville la plus peuplée est Sherbrooke avec 76 786. Elle est suivie de Rock Forest avec 16 604 habitants, Fleurimont avec 16 262 et Bromptonville 5583. Les 11 autres municipalités comptent moins de 5000 habitants chacune.

Dans le cas de la réorganisation dans la

MRC de Francheville (Mauricie) le mandataire, André Thibault, recommande que la nouvelle grande ville unifiée porte le nom de Trois-Rivières et « exerce tous les pouvoirs des villes et d'une MRC. »

Les services offerts par la nouvelle ville doivent comporter l'aménagement et l'urbanisme, le développement économique et social, la gestion des déchets, les arts, la culture et le patrimoine, l'assainissement des eaux, la police et le logement social et, finalement, la cour municipale.

Les quartiers assureront le développement communautaire, les loisirs, la sécurité de quartier et la participation civique. La nouvelle ville de Trois-Rivières comportera 14 districts électoraux et autant de conseillers élus.

Sherbrooke aura 19 districts électoraux avec une moyenne de 7594 habitants et six arrondissements (Bromptonville ; Saint-Élie d'Orford, Deauville et Rock Forest ; Sherbrooke ; Fleurimont et Sherbrooke-Est ; Lennoxville, Waterville et une partie de Compton et du Canton Hatley).

Le mandataire, Pierre Gauthier, a tenu à

reconduire automatiquement le caractère bilingue de certaines municipalités en créant l'arrondissement Lennoxville-Waterville. Selon les données de recensement (1996) 55,2 % de la population (5275) est de langue maternelle anglaise.

Au Saguenay, le mandataire, M^e Pierre Bergeron, a recommandé la création d'une grande ville réunissant Jonquière, Chicoutimi, Laterrière et la Baie ainsi que les municipalités de Shipshaw, de Lac-Kénogami et de la partie sud de Canton Tremblay.

Il suggère aussi un seul centre local de développement (CLA) et une seule zone d'aménagement touristique (ZAT). Le nom de la nouvelle entité devrait être « Ville de Saguenay », mais le mandataire insiste pour dire que tout autre nom pourrait être considéré.

Le conseil municipal serait composé d'un maire et de 15 conseillers, un pour chacune des anciennes villes. Jonquière, Shipshaw et Lac-Kénogami et Larouche formeront un arrondissement ; Chicoutimi et une partie de Canton Tremblay un autre et les deux derniers seront La Baie et Laterrière.

M^{me} Marois promet que les budgets de la Santé dépasseront largement l'inflation

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Les recommandations de la commission Clair ne pourront se concrétiser qu'à condition de consentir les réinvestissements nécessaires : les budgets de la Santé dépasseront donc largement l'inflation au cours des prochaines années, a promis la ministre Pauline Marois lors de rencontres avec les acteurs du réseau.

M^{me} Marois terminait hier une série de rencontres qui se sont tenues la semaine dernière, au cours desquelles elle a abordé les suites qu'elle comptait donner aux recommandations de la commission Clair. La ministre acquiesce notamment au diagnostic que fait la commission sur les problèmes de la première ligne et lancera, d'ici quelques mois et à l'échelle du Québec, les premiers projets pilotes de groupes de médecine familiale, où pourront s'inscrire les citoyens de façon volontaire.

Ces projets s'étendront sur deux ans et s'ils sont concluants, M^{me} Marois serait prête à entériner les objectifs de la commission Clair, qui prévoyait que les trois quarts des Québécois seraient inscrits dans de tels groupes d'ici cinq ans. À court terme, pour pallier les problèmes de

pénurie de médecins que connaissent plusieurs régions du Québec, elle a indiqué qu'elle comptait hausser les admissions en médecine.

Au chapitre du financement, un sujet d'inquiétude pour les acteurs du réseau, la ministre n'a pas voulu avancer de chiffres précis, compte tenu que la revue de programme du Conseil du Trésor se poursuit pour l'année en cours. Mais elle a cependant assuré à plusieurs groupes que le budget de la Santé croîtra de beaucoup plus que le niveau de l'inflation — qui tourne présentement autour de trois pour cent — pour les prochaines années.

Une assertion qui contredit, du moins pour cette année, les demandes du Trésor qui voudrait limiter la croissance des budgets à trois pour cent. Contre le Conseil du Trésor, M^{me} Marois risque d'avoir l'appui du réseau, puisque dès le dépôt du rapport de la commission, plusieurs groupes avaient indiqué que le finance-

ment était la clé de la concrétisation de ses recommandations. La seule régie régionale de Montréal avait calculé qu'il lui faudrait 110 millions de plus dès l'an prochain.

La constitution d'une caisse d'assurance-vieillesse, une autre des recommandations du rapport Clair, devra attendre la fin d'un examen complet par une équipe d'actuaire, a indiqué M^{me} Marois lors de ces rencontres. Le gouvernement veut évidemment éviter de se lancer à l'aveuglette dans un projet de cette envergure : on cherche notamment à éviter les dérapages que connaît présentement le régime d'assurance-médicaments, où les primes ne cessent d'augmenter.

De plus, Pauline Marois veut lancer, probablement au cours de la prochaine session parlementaire, les travaux d'une commission qui étudierait la gouverne du réseau de la santé au Québec. La commission Clair avait recommandé que le gouvernement, « pour adapter la gouverne nationale aux défis de l'avenir », confie à une groupe de travail le mandat d'examiner l'hypothèse de créer une agence nationale qui serait chargée d'administrer le réseau au jour le jour, un peu comme Hydro-Québec ou la Régie de l'assurance-maladie.



Pauline Marois

Les négos reprennent avec les pharmaciens

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Suspendues depuis près de neuf mois, les négociations ont repris hier soir entre le gouvernement et les pharmaciens, un déblocage susceptible d'éviter l'affrontement prévu pour le 23 février.

Après un face à face entre les négociateurs des deux camps, des échanges en comité reprennent à 10h ce matin sur l'ensemble des points en litige, a appris *La Presse*.

La semaine dernière, la ministre de la Santé, Pauline Marois, avait laissé planer la menace d'une loi d'exception pour convaincre les pharmaciens propriétaires de ne pas se retirer du système public d'assurance-médicaments. Par ce geste, les pharmaciens auraient forcé 3,2 millions d'assurés du régime public à assumer le coût de leurs ordonnances pour se faire rembourser par la suite par la Régie d'assurance-maladie.

À Québec, bien peu avaient cru que le gouvernement aurait à mettre sa menace à exécution. L'Assemblée nationale pouvait être théoriquement appelée jeudi pour adopter une loi d'exception, mais encore hier, aucune démarche n'avait été entreprise en ce sens. Au surplus, on rappelait que jamais dans leur histoire, les pharmaciens n'avaient fait l'objet d'une loi d'exception.

Une rencontre qualifiée d'« exploratoire », la première en neuf mois, avait lieu hier soir entre le directeur général de l'Association des pharmaciens propriétaires et le responsable des négociations dans le secteur de la santé du gouvernement Bouchard, Gilles Gauthier.

Selon Québec, les pharmaciens devraient accepter la même majoration que les autres professionnels payés par l'État pour l'année 2002, soit 2,5 %. Les pharmaciens relèvent que Québec a déjà fait plusieurs entorses à cette politique, avec les médecins et les policiers notamment. Selon eux, Québec devrait, dès 2002, accorder les honoraires « coutumiers » pour une ordonnance, soit 70 cents de plus que ce qui est accordé actuellement. Cette décision représenterait une facture annuelle de 50 millions supplémentaires pour Québec.

Hier après-midi, avant que ne reprennent les négociations, l'Association y était allée d'un communiqué vitriolique blâmant la ministre Pauline Marois pour avoir laissé en suspens les négociations depuis mai 2000. Les pharmaciens avaient rencontré M^{me} Marois le 25 janvier. Devant « le refus de négocier » de Québec, 98 % des 1580 pharmaciens propriétaires avaient signé une lettre formelle demandant à la RAMQ de les retirer du régime, à compter du 23 février.

Sainte-Foy vit déjà à l'heure du Sommet des Amériques

Presse Canadienne

SAINTE-FOY — La fusion des corps policiers, inévitable avec celle des municipalités, sera quelque peu mise à l'essai, au mois d'avril, pour la tenue du Sommet des Amériques et de tous les événements qui l'entourent.

La Ville de Sainte-Foy a été la première municipalité à accorder, hier, aux policiers de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Québec le pouvoir d'appliquer, sur son territoire, l'ensemble des règlements municipaux se rapportant à la circulation, au stationnement, à la paix et au bon ordre.

Cette décision, valide pour la période du 1^{er} avril au 5 mai, oblige aussi le Service du greffe et contentieux de Sainte-Foy à faire une version refondue de son règlement concernant la paix et le bon ordre puisque d'autres éléments, concernant « le bon gouvernement » de la Ville de Sainte-Foy, sont rendus nécessaires dans le cadre de la réunion des 34 chefs d'État et de gouvernement.

Selon le nouveau règlement, il sera dorénavant interdit à « toute personne, sans excuse légitime dont la preuve lui incombe, d'être présente lors d'un attroupement dans une rue ou un endroit public, en ayant en sa possession tout objet ou appareil susceptible d'être utilisé pour incommoder ou blesser une personne ou susceptible d'être utilisé pour endommager un bien ».

Quant aux militants antimondialisation qui auraient le goût de cacher leur binette aux policiers, ils devront rajuster leurs plans : « Il est défendu à toute personne, sans excuse légitime dont la preuve lui incombe, d'être présente lors d'un attroupement... en portant ou en ayant en sa possession un masque, une cagoule ou tout autre objet de même nature pouvant être utilisé pour couvrir le visage, en tout ou en partie », précise le nouveau règlement.

Pour le capitaine André Fillion, de la police de Sainte-Foy, ce serait la première fois que les policiers de la GRC, de la SQ et de la SMQ auraient une telle juridiction dans les limites de sa municipalité.



Inspection exceptionnelle en 33 points pour 33 \$

Un coup de maître à votre œuvre d'art

Votre BMW* est une pièce unique. Elle mérite un traitement particulier, œuvre de nos seuls experts. Jusqu'au 2 mars, offrez à votre petit bijou une révision vraiment exceptionnelle à un prix exclusif. Profitez d'une inspection complète en 33 points pour seulement 33 \$ (valeur de 75 \$). Et en moins d'une heure!

Rendez-vous chez votre concessionnaire BMW, votre maître d'œuvre.

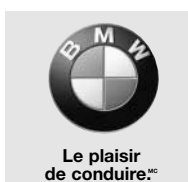
* Achetée entre 1988 et 1998.

**Montréal
BMW Canbec**
4050, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

**Laval
BMW Laval**
Nouvelle adresse
2450, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-1212 / (514) 990-2289
www.bmwval.com

**Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert**
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 696-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

**Rive Sud
Park Avenue BMW**
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexeauto.com



Plus que huit jurés à trouver...

Début du procès pour gangstérisme de onze motards à Québec

PAUL ROY

QUÉBEC – Couronne et défense ont interrogé 60 candidats jurés et n'en ont retenu que quatre – trois hommes et une femme –, hier, à l'ouverture à Québec du procès de 11 motards de la Mauricie. Ceux-ci sont accusés de gangstérisme et autres méfaits, dont voies de fait avec lésions, séquestration, menaces de mort... Quatre jurés sur 12, donc. Il en manque huit.

Heureusement, les candidats ne manquent pas : pour cette cause, dont on prévoit qu'elle pourrait durer plusieurs mois, on en a appelé 650 ! Hier, ils étaient un peu plus de 150 à attendre leur tour de défiler devant le juge Jean-Claude Beaulieu. Et il a fallu se rendre au 22^e pour trouver un premier juré. Il était 15 h 22.

Il faut dire que la journée avait mal commencé. Comme lors de la présentation des requêtes préliminaires, le 16 janvier, six des accusés manquaient à l'appel.

Il s'agissait encore une fois des six qui sont détenus au Centre de détention de Québec (la prison d'Orsainville) — les cinq autres étant en liberté sous caution.

La première fois, constatant leur absence, le juge Beaulieu avait soupçonné des moyens de pression de la part des agents correctionnels responsables de leur transport de la prison au palais de justice.

Il avait immédiatement ordonné que, d'ici à la fin du procès, on lui amène les accusés à l'heure, sous peine d'outrage au tribunal de la part des responsables de tout retard.

Hier, les accusés détenus étaient bien à l'heure dans une cellule du palais de justice. Mais on n'arrivait plus à en faire fonctionner la serrure, de sorte qu'ils ne pouvaient en sortir.

Il a fallu faire venir un serrurier. L'opération a pris une heure et demie. Le juge, qui a paru fort contrarié, a demandé à la Sûreté de Québec d'enquêter et de lui faire son rapport.

Lors d'un procès avec jury, des jurés, il y a plus d'appelés que d'élus. Certains demandent et obtiennent d'être exemptés pour des raisons de santé, d'âge, etc. D'autres sont écartés, soit par la Couronne, soit par la défense. En tout, dans le cas qui nous intéresse, chaque côté a ainsi droit à 132 récusations péremptoires, c'est-à-dire sans avoir à fournir de motif. Hier, une douzaine de candidats ont ainsi été écartés, la moitié par la Couronne, la moitié par la défense.

La recherche de jurés se poursuit donc aujourd'hui. Et elle se poursuivra le temps qu'il faudra. Après, seulement, le procès pourra débuter, qui verra défiler plus d'une centaine de témoins, dont 27 pré-

sumés victimes. Dix des 11 accusés proviennent des Blatnois de Shawinigan, un club-école des Hells Angels. Le onzième est membre des Hells Angels de Trois-Rivières-Ouest.

À l'origine, il y avait 13 accusés, mais deux d'entre eux — un Blatnois et un Hells Angel — ont obtenu de subir des procès séparés.

Celui qui a démarré hier se déroulera du lundi au jeudi jusqu'à ce que les jurés qui auront été choisis en soient venus à un verdict. On parle de trois à cinq mois.

Des 158 accusations qui pèsent sur les 11 motards, celles concernant l'appartenance à un gang criminel comportent un intérêt particulier puisqu'il s'agira de la deuxième cause mettant à l'épreuve la loi antigang fédérale de 1997. La semaine dernière, quatre membres des Rock Machine ont ainsi été reconnus coupables de gangstérisme, une première au Canada. Une condamnation pour gangstérisme est assortie d'une peine maximale de 14 ans.

Le procès de Québec est entouré de mesures de sécurité importantes. Les candidats jurés sont uniquement identifiés par un numéro. Il en ira ainsi des jurés qui seront éventuellement choisis, ce qui leur permettra de ne pas être séquestrés durant le procès, auquel le public ne pourra assister que sur écran géant, dans une salle adjacente.

... il s'agira de la deuxième cause mettant à l'épreuve la loi antigang fédérale de 1997.

Vaudreuil-Soulanges aura recours à la SQ

La MRC signifie ainsi le démantèlement de 5 corps policiers municipaux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA MUNICIPALITÉ régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges a décidé d'aller de l'avant et devient donc la première entité à se plier au projet du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, concernant la carte policière.

La décision d'avoir recours à la Sûreté du Québec pour desservir tout l'ensemble de son territoire, forçant ainsi le démantèlement de cinq corps de police municipaux, a été prise unanimement par les élus locaux avant même que la commission parlementaire n'entame ses travaux sur le projet de la réforme policière et que les mémoires soient déposés.

Rappelons que le préfet de la MRC Normand Ménard et les 22 autres maires siégeant à la MRC s'étaient vivement opposés au plan de travail du ministre dans lequel on stipulait que la MRC serait entièrement sous la juridiction de la SQ. Ils avaient alors demandé aux cinq directeurs de police — de L'Île-Perrot, Pincourt, Vaudreuil-Dorion, Hudson et de la Régie des Seigneuries — de rédiger un rapport qui les aiderait à finaliser le mémoire qu'ils entendaient déposer en commission parlementaire.

Le directeur de la police de L'Île-Perrot, Gabriel Gareau, a indiqué à *La Presse* que trois scénarios avaient été présentés : regroupement des cinq corps de police en un seul, un unique service pour 11 municipalités et un seul service de police pour tout l'ensemble de la MRC.

Finalement, tous les maires ont opté pour ce qui semblait être le moins dispendieux pour la population, soit la mise sur pied d'un seul corps de police pour s'occuper de la sécurité des 103 000 résidents de la MRC.

Cette solution a été immédiatement rejetée du revers de la main par le ministre Ménard, qui était cependant — selon M. Gareau — prêt à accepter un corps de police pour 11 municipalités.

Pour offrir un service complet à la MRC, le coût demandé par la SQ est de 30 cents par 100 \$ d'évaluation. Selon M. Gareau, il est impossible de créer un corps de police pour 11 municipalités à un prix aussi bas.

Les maires sont donc revenus sur leur décision et ont unanimement voté pour se joindre à la SQ. Ainsi tous les policiers des cinq services deviendront des agents de la SQ, tandis que les directeurs et leurs adjoints seront des officiers cadres de la police provinciale. La SQ entend ouvrir deux ou trois postes dans cette MRC.

Mais jusqu'à ce que la loi soit adoptée, ce qui risque de prendre encore plusieurs mois, rien ne sera changé dans cette MRC. Les cinq corps de police en place continuent à desservir leurs 50 000 habitants. Le reste de la MRC demeure de la responsabilité de la SQ.

Cette entente survenue mercredi dernier n'a pas encore été communiquée à l'Association des directeurs de police du Québec et à la Fédération des policiers du Québec.

Agitation au centre de détention Talbot de Sherbrooke

PASCALE BRETON

DES TROUBLES qui ont éclaté dimanche soir au centre de détention Talbot, à Sherbrooke, ont causé pour quelques milliers de dollars de dommage.

L'agitation est survenue dans le secteur d'hébergement trois du centre de détention provincial, où cohabitent quatre détenus. « Au début de la soirée, un détenu en attente de procès a demandé son transfert dans un autre secteur et la demande lui a été refusée. La violence a éclaté, des portes et un lavabo ont été arrachés et une vitre a été cassée », a rapporté hier Guy Samson, porte-parole des Services correctionnels du Québec.

Les autres détenus ont pris part au tumulte qui a suivi, mais les dégâts ont été limités au secteur en question. Le porte-parole affirme que tous les détenus ont réintégré leur cellule à 22 h 30, comme la consigne les y oblige. « Le calme est revenu à 23 h et vers 23 h 30, tout était terminé, l'usage de la force physique n'a pas été nécessaire. La vue des gens avec l'équipement anti-émeute a calmé les ardeurs », a ajouté M. Samson.

Le syndicat des agents de la paix affirme pourtant que la durée d'intervention a été beaucoup trop longue pour maîtriser quatre détenus et que le calme ne serait revenu que vers 1 h du matin. Le syndicat songe à demander une enquête au ministère, requête qui n'avait pas été adressée aux services correctionnels hier.

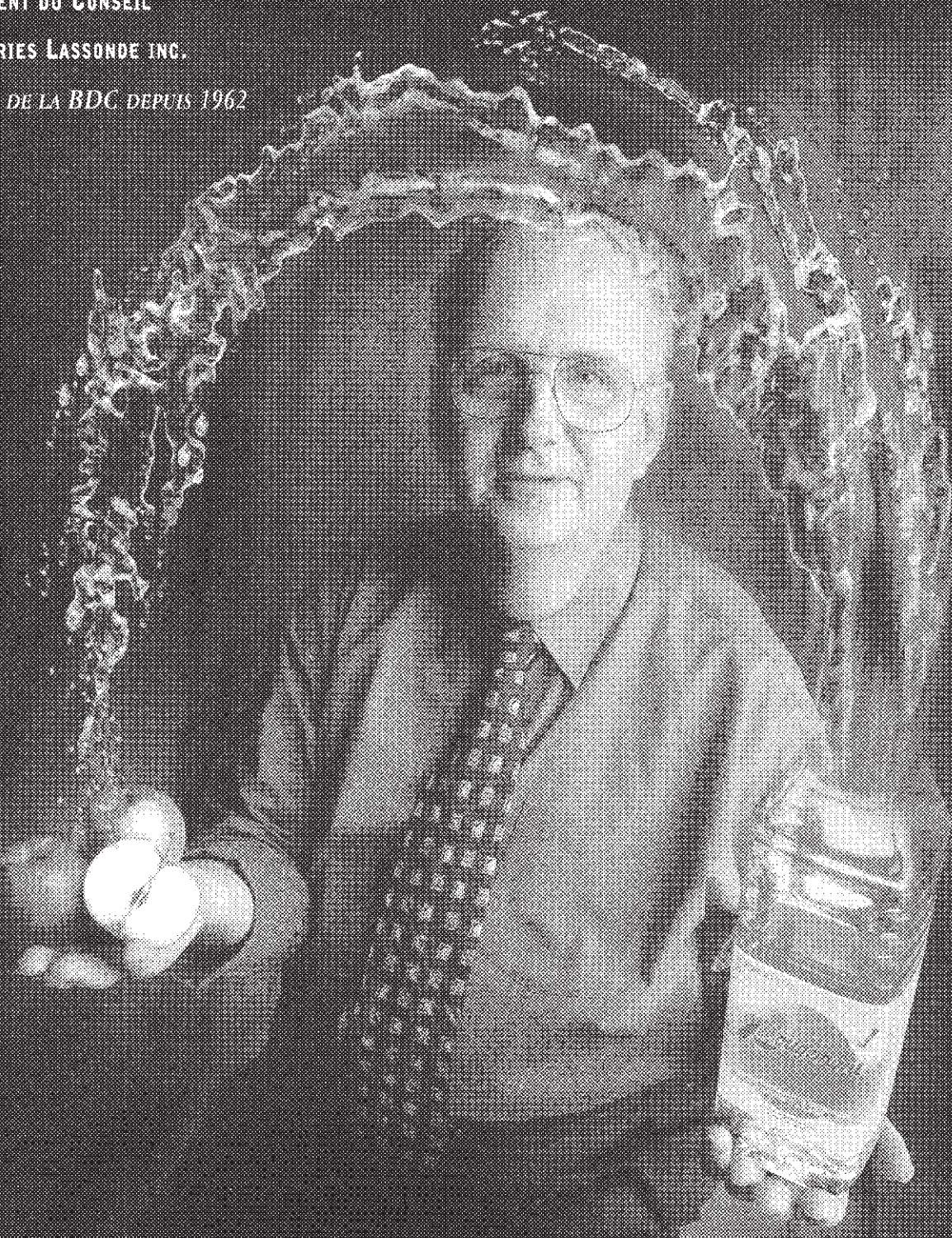
Des agents de la paix, quatre au total, ont été rappelés au travail dimanche soir pour prêter main-forte à leurs collègues. La Société immobilière doit par ailleurs venir évaluer l'ampleur des dégâts aujourd'hui. Les dommages sont estimés pour l'instant à quelques milliers de dollars.

Le propriétaire ignorait qu'il louait à des motards

Presse Canadienne

GRANBY — Le bunker où logeaient les membres du gang de motards des Evil Ones, dans le canton de Shefford, en Montérégie, a été vendu à perte le 9 janvier. Aux prises avec des problèmes familiaux, son propriétaire, Roger Dextraze, ne voulait plus que son nom soit associé de quelque façon que ce soit au club-école des Hells Angels. « Je m'en suis débarrassé, a déclaré hier l'homme d'affaires de Granby. Mon nom a été mêlé aux motards et je ne suis pas un motard. Je n'ai rien à voir avec eux. » Lors d'une entrevue accordée au quotidien de Granby *La Voix de l'Est*, l'ancien conseiller de Roxton Pond a affirmé qu'il ne savait pas qu'il avait affaire aux motards lorsqu'il a loué sa maison, le printemps dernier : « Une fois que les motards sont entrés, êtes-vous capables de les mettre dehors ? Dans la vie, on se fait avoir par bien du monde ! »

PIERRE PAUL LASSONDE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
INDUSTRIES LASSONDE INC.
CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962



Pour ceux qui ne font pas les choses comme les autres

Comment faire pour que votre jus de fruits sorte de l'ordinaire ? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs, et se financer avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.

Vous cherchez à développer votre entreprise ? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME



Canada

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

Turquie | Crise politique

LE GOUVERNEMENT du premier ministre Bulent Ecevit a exigé hier des « excuses » du président Ahmet Necdet Sezer, alors qu'une « crise sérieuse » a éclaté entre les deux hommes et fait plonger la Bourse. Selon un communiqué de M. Ecevit, le président a manqué de respect à son endroit en l'accusant de faire preuve de passivité envers la corruption qui sévit parmi ses ministres et fonctionnaires. La Bourse d'Istanbul a immédiatement chuté, avant de clôturer en baisse de 14,6 %. En outre, selon une source bancaire à Istanbul, 4,9 milliards de dollars sont sortis du pays en quelques heures, suivant l'annonce de la crise par M. Ecevit, et la Banque centrale a dû sortir le même montant de ses réserves. — d'après AFP

Colombie | Blocus routier

AU MOINS 6000 PAYSANS barraient hier des routes dans le nord-est de la Colombie, pour protester contre l'éventuelle création d'une zone démilitarisée en faveur de la guérilla de l'ELN, destinée à favoriser le processus de paix. Les principaux barrages se trouvaient sur les communes d'Aguachica et Lisama, départements de Cesar et Santander, où la principale voie de communication entre le centre et le nord du pays est donc bloquée, a précisé à la radio privée Caracol le général Martin Carreno, commandant de l'armée de terre pour la région. Au moins 3000 paysans étaient présents à Aguachica, bloquant quelque 120 véhicules, tandis que selon les autorités civiles, environ 3000 autres se trouvaient à Lisama. — d'après AFP

États-Unis | Guerre des étoiles

LE PRÉSIDENT George W. Bush est déterminé à aller de l'avant dans la mise en place d'un bouclier antimissile mais il va « écouter les inquiétudes » des alliés des États-Unis, a assuré hier à Bruxelles un parlementaire américain. Selon le représentant Douglas Bereuter, il ne doit pas y avoir de doutes aujourd'hui sur la détermination des États-Unis. Il admet toutefois que beaucoup d'efforts restaient à faire pour installer la technologie d'un système de défense nationale antimissile (NMD). Le bouclier antimissile américain se heurte à la vive opposition de plusieurs pays européens et asiatiques. — d'après AP

Italie | L'Irak inquiète

L'ITALIE ET LE SAINT-SIÈGE sont « préoccupés » par les bombardements anglo-américains sur l'Irak et les risques d'escalade qu'ils peuvent entraîner au Proche-Orient. Selon le chef de la diplomatie italienne Lamberto Dini, les autorités italiennes et vaticanes partagent les mêmes préoccupations à ce propos. Les deux espèrent que certaines méthodes ne continuent pas, a ajouté le porte-parole du Vatican, le cardinal Angelo Sodano, sans citer explicitement les bombardements sur Bagdad. M^{re} Sodano a également rappelé que le Vatican était opposé à l'embargo qui pèse sur l'Irak. — d'après AFP

Pérou | L'erreur de Fujimori

LE PRÉSIDENT péruvien destitué Alberto Fujimori a estimé hier que sa troisième réélection consécutive a été une « erreur politique » et accusé l'ancien chef du service de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos, d'avoir été « un cancer à l'intérieur du gouvernement ». Dans un entretien réalisé par courriel entre Tokyo, où il vit en exil depuis le 21 novembre, et le bureau de l'AFP de Lima, l'ex-chef d'État explique que son objectif avait été, en se présentant une troisième fois, « d'assurer la continuité des acquis du fujimorisme ». À la lumière de ce qui s'est passé depuis, il avoue que cela a été une erreur politique et que sa fille et son frère lui déconseillaient de se représenter. — d'après AFP



Ce policier serbe, fusil mitrailleur en main, surveille la route depuis un poste de contrôle à l'entrée du village de Lucane où une série d'affrontements entre les séparatistes albanais et les forces policières serbes se sont produits récemment.

Photo AFP

YUGOSLAVIE

L'ONU semonce les extrémistes albanais

JAMES HIDER
Agence France-Presse

PRISTINA, Yougoslavie — Des responsables de l'ONU ont exprimé hier leur inquiétude pour la stabilité du Kosovo après une nouvelle flambée de violences antiséribes, et ont averti les Albanais du Kosovo qu'ils risquaient de perdre leur soutien international si ces violences ne cessaient pas.

Des milliers de Serbes ont manifesté au cours du week-end dans cette province du sud de la Serbie pour protester contre l'attentat perpétré vendredi contre un autobus de civils serbes.

Une puissante bombe a pulvérisé l'autobus près de Podujevo, dans le nord du Kosovo, faisant dix morts, selon un nouveau bilan, dont une petite fille de 2 ans et 43 blessés.

Le bilan pourrait encore s'alourdir, selon la porte-parole de l'ONU Susan Manuel. L'identification des victimes et l'établissement d'un bilan définitif sont

rendus difficiles par l'absence de liste officielle des passagers du bus et la puissance de l'explosion, des corps ayant été complètement déchiquetés.

L'attentat a été attribué aussi bien par les Serbes que par des responsables de l'ONU et de la force multinationale de paix (KFOR) à des extrémistes albanais.

À Pristina, chef-lieu du Kosovo, des représentants de l'ONU, qui administre la province depuis juin 1999, ont prévenu que leur patience commençait à s'épuiser devant la persistance des violences et la réticence des Albanais à aider les enquêteurs.

« Il semble que les membres de la communauté minoritaire (serbe) soient chassés un par un et que les membres extrémistes de la société ne se calmeront pas tant que la province ne sera pas ethniquement pure », a déclaré Eric Morris, chef de la mission du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) à Pristina.

« Ces actes commis par quelques-uns mèneront à une érosion du soutien de la communauté internationale au Kosovo, et

en fin de compte affecteront tous » les habitants de la province, a averti le responsable du HCR, qui s'est dit « écoeuré ».

M. Morris a exprimé « une grande inquiétude pour l'avenir de la province, qui perd jour après jour le soutien de la communauté internationale ».

L'attentat de vendredi a eu lieu alors qu'un convoi de plusieurs autobus venu de Serbie, escorté par des blindés de la KFOR, conduisait des Serbes vers des enclaves du Kosovo.

C'était la deuxième attaque contre un convoi de Serbes en quatre jours. Un autre convoi avait été mardi la cible de tireurs non identifiés, avec un bilan d'un mort et trois blessés.

Les Serbes du Kosovo, qui vivent pour la plupart reclus dans des enclaves en raison des menaces et des violences, ne se déplacent que sous escorte.

Des responsables de l'ONU et de la KFOR ont estimé que la nouvelle vague de violences était une tentative pour vider le Kosovo des Serbes et de tous les non-Albanais.

La situation des droits de l'homme en Iran inquiète Mary Robinson malgré des progrès

JEAN-MICHEL CADIOT
Agence France-Presse

TÉHÉRAN — Le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Mary Robinson s'est déclaré « inquiète » pour la liberté d'expression et la situation des femmes en Iran, se félicitant néanmoins du « dialogue engagé » avec Téhéran à ce sujet.

« J'ai fait part aux dirigeants iraniens de mon inquiétude à propos de la liberté d'expression, des suspensions de journaux, des arrestations de journalistes, de la situation des femmes et des exécutions », a affirmé hier M^{me} Robinson.

« Mais je suis très heureuse d'être revenue en Iran (après une première visite en

1998), et je reconnais qu'il y a eu des changements importants », a-t-elle poursuivi.

« Il y a un esprit de réforme évident », a-t-elle ajouté, quelques heures après l'ouverture de la réunion asiatique sur le racisme et la discrimination sociale.

Cette réunion, destinée à préparer la Conférence mondiale contre le racisme de Durban (Afrique du Sud), du 31 août au 7 septembre, et qui dure jusqu'à mercredi, se déroule en présence de délégations de 46 pays asiatiques et d'une centaine d'organisations non gouvernementales (ONG).

Amnistie internationale et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) sont notamment représentés. Toutefois, selon des sources proches des

ONG, deux associations américaines, l'une baha'ie (religion interdite en Iran), et l'autre juive, se sont vu refuser des visas. De même, selon ces mêmes sources, Israël a empêché la venue de cinq militants palestiniens des droits de l'homme.

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Iran, Maurice Copithorne, n'a pas non plus pu venir.

M^{me} Robinson a affirmé qu'« un dialogue s'est engagé » avec le chef de la diplomatie Kamal Kharazi et le chef de la Justice l'ayatollah Mahmoud Hachémi Chahroudi, qu'elle a rencontrés séparément hier en marge de la réunion.

« L'Iran est prêt à accepter notre avis mais aussi à recevoir un soutien technique de notre part, ce qui est très important », a-t-elle souligné.

Première Chaîne de Radio-Canada

95,1

Homier-Roy

DEMAIN 5H15

Invitée : Martine St-Clair

Réalisation : Louise Carrière

www.radio-canada.ca/radio

2333702A

Brésil : les mutins de Carandiru libèrent leurs otages

Agence France-Presse

SAO PAULO, Brésil— Les détenus de la prison de Carandiru à Sao Paulo, « noyau dur » de la plus grande mutinerie de l'histoire pénitentiaire du Brésil, ont accepté hier de libérer leurs quelque 5000 otages plus de 24 heures après le début de la rébellion.

L'accord, obtenu par Luiz Eduardo Greenhalgh, avocat et député du Parti des travailleurs (PT, gauche), prévoit que les forces de police réinvestiront progressivement le pénitencier une fois tous les otages sortis. Les forces de police seront accompagnées d'une commission chargée de veiller au respect des droits de l'homme. Cette commission sera conduite par le sénateur Eduardo Suplicy (PT), époux du maire de Sao Paulo, Mme Marta Suplicy.

« La mutinerie est terminée dans le pénitencier de Carandiru », a déclaré Daniela Cecilia Silva, coordinatrice de la Pastorale des prisons, organisme dépendant de la Conférence épiscopale brésilienne, jointe par téléphone à l'intérieur de la prison.

Les otages avaient commencé à sortir du pénitencier par petits groupes dès le milieu de la matinée a constaté l'AFP sur place.

De nombreux policiers ont commencé à prendre position aux abords de la prison de Carandiru — la plus grande d'Amérique latine avec près de 10 000 détenus — d'où était partie dimanche la mutinerie qui s'était immédiatement propagée à 28 autres établissements pénitentiaires de l'État de Sao Paulo.

Depuis le début de la révolte, douze prisonniers ont été tués, selon la police qui affirme qu'ils ont été victimes de codétenus.

En fin de matinée, la télévision avait montré des images d'un des pavillons de Carandiru repris sans affrontements par la police militaire. Des dizaines de prisonniers, nus, étaient regroupés dans une des cours de l'établissement.

À l'extérieur du pénitencier, une foule de parents de prisonniers et d'otages n'était pas encore rassurée. La peur d'un assaut violent de la police d'élite pouvait encore se lire sur tous les visages.

Les mutins, très bien organisés et utilisant des téléphones cellulaires, avaient mis à profit le jour de visite hebdomadaire pour déclencher le mouvement dimanche. À son moment le plus fort, la mutinerie a touché plus de 15 000 détenus et 7000 otages dans 29 prisons de l'État de Sao Paulo.

De nombreux ex-otages ont indiqué hier qu'ils étaient restés dans les pavillons de la prison « de leur plein gré pour protéger les détenus », redoutant qu'après leur départ la police réprime violemment les mutins.

Selon la police, la rébellion a été organisée par le Premier Commando de la Capitale (PCC), une puissante organisation de détenus qui fait la loi dans les prisons, en réaction au transfert vendredi de dix dirigeants du PCC de Carandiru vers d'autres centres. Avant ce transfert, cinq détenus avaient été assassinés la semaine dernière, sur ordre du PCC.

Pour entrer dans l'organisation qui compterait de 500 à 7 000 adhérents, les postulants doivent se soumettre à un rituel consistant à se couper un doigt. Ils doivent s'engager à respecter un pacte et les statuts de l'organisation. Toute trahison est punie de mort.

En grandes lettres blanches, tracées sur le terrain de football de la prison, les mutins avaient écrit la devise du PCC : « Paix, Justice, Liberté ».

L'État de Sao Paulo compte près de la moitié de la population carcérale du Brésil, qui atteint au total 196 000 personnes.

La surpopulation carcérale — 2,5 prisonniers occupent, en moyenne, l'espace d'un seul, selon des statistiques officielles — reste la cause principale des mutineries au Brésil, environ une toutes les 36 heures, selon l'Église catholique.

Depuis 1997, 40 nouvelles prisons ont été construites dans le pays, dont 24 dans le seul État de Sao Paulo, mais il en faudrait au moins 130.



Trois des dix mille prisonniers de la prison de Carandiru, noyau dur de la mutinerie au Brésil, déploient une banderole portant le mot « paix ».

Le régime se durcit contre la presse, l'opposition et les magistrats au Zimbabwe

JACQUES HASDAY
Agence France-Presse

HARARE — Les mesures d'expulsion prises au Zimbabwe à l'encontre de deux journalistes étrangers s'ajoutent à une longue série de critiques et décisions contre la presse, l'opposition et les magistrats, témoignant du durcissement du régime avant l'élection présidentielle de 2002.

Joseph Winter, correspondant de la BBC, et Mercedes Sayagues, correspondante du journal sud-africain *Mail and Guardian*, ont reçu samedi l'ordre de quitter le pays dans les 24 heures. Winter est arrivé hier en Afrique du Sud.

Trois hauts responsables ont refusé de prendre acte des décisions d'un tribunal de Harare autorisant dimanche ces deux journalistes à rester au Zimbabwe jusqu'au 23 février. M. Winter a quitté hier le Zimbabwe.

« C'est une véritable guerre contre tout le monde, même contre des ennemis imaginaires », a déclaré hier le politologue Masipula Sithole, estimant qu'« il n'y avait aucune raison d'expulser » les journalistes.

« Le gouvernement considère (les deux journalistes) comme faisant partie d'un complot du Mouvement pour le changement démocratique (MDC-opposition) pour le renverser, ce qui n'est pas juste

dans la mesure où cette personne (Winter) avait rapporté objectivement ce qui se passait au Zimbabwe », a-t-il déclaré.

Le quotidien indépendant *The Daily News*, dont l'imprimerie a été la cible en janvier d'un attentat à la bombe, écrivait hier que le gouvernement veut « faire trembler » les gens avant la présidentielle de 2002. La police se refuse à toute information sur l'enquête liée à l'attentat contre le *Daily News*, devenu la bête noire du régime.

La presse indépendante est accusée de défendre les intérêts des fermiers blancs ou des étrangers. Par le passé, des journalistes zimbabwéens ont été torturés et poursuivis en justice.

Les autorités préparent de nouvelles règles pour l'accréditation des journalistes étrangers qui pourraient lui donner l'occasion de se débarrasser de certains correspondants.

« Expulser des journalistes ne peut pas empêcher le monde de voir ce qui se passe au Zimbabwe », a déclaré le secrétaire d'État au Foreign Office britannique Brian Wilson.

Le gouvernement a lancé une offensive sans précédent contre les magistrats pour les faire démissionner ou partir à la retraite, en raison de décisions jugées partiales, notamment sur l'occupation des fermes appartenant à des Blancs ou sur les législatives.



Photo REUTERS

Il était un petit navire... de clandestins

Cent quatre-vingt-dix-huit immigrants illégaux originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne ont été interpellés hier au large des côtes de Tarifa en Andalousie, a-t-on appris auprès de la garde civile. Les candidats à l'immigration voyageaient à bord de quatre « pateras » (barques à fond plat). Parmi eux se trouvent 46 femmes dont deux sont enceintes. Cent six des immigrants sont d'origine subsahariennes et 92 d'origine maghrébine.

Le ministre allemand des Affaires étrangères sur le gril

Agence France-Presse

FRANCFORT, Allemagne — La pression s'est accrue hier sur le ministre allemand des Affaires étrangères, l'écologiste Joschka Fischer, au passé de militant gauchiste controversé, avec l'ouverture officielle d'une information judiciaire pour faux témoignage.

De plus, l'opposition conservatrice, la CDU et son parti frère bavarois CSU, ainsi que les libéraux FDP, ont envisagé ce même jour la possibilité d'une commission d'enquête parlementaire sur le passé de M. Fischer.

« Une commission d'enquête du Bundestag (chambre des députés) devient de plus en plus probable », a déclaré un porte-parole du groupe parlementaire CDU/CSU.

Le parquet de Francfort a fait part de sa décision d'ouvrir une information judiciaire après que la commission du Bundestag compétente en matière d'immunité parlementaire eut donné dimanche son feu vert. Le parquet entend faire la lumière sur les contradictions apparues entre les propos de Joschka Fischer lors de son témoignage au procès de l'ex-terroriste Hans-Joachim Klein et ceux d'une ancienne militante de l'organisation terroriste Fraction Armée Rouge (RAF), Margrit Schiller.

Le gouvernement allemand de coalition rouge-verte a couru hier une fois de plus à la rescousse du vice-chancelier, dont l'engagement à gauche et sa participation à des manifestations violentes dans les années 1970 sont fustigés depuis le début de l'année par ses adversaires politiques.

« La marge de manoeuvre du ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer ne souffre pas de l'ouverture officielle d'une information judiciaire », a déclaré un porte-parole du gouvernement, Charima Reinhardt, à Berlin.

FACILE DE S'ATTACHER

BERLINE ACCORD LX

5,8

338\$*

sur financement d'achat jusqu'à **60 mois** sur toutes les berlines et coupés Accord 2001, 4 cylindres.

par mois, location 48 mois Transport et préparation inclus

Option 0\$ comptant également disponible

23 800 \$** à l'achat

BERLINE ACCORD LX 2001

INCLUANT

- Transmission automatique
- Air climatisé sans CFC
- Ensemble électrique (vitres, serrures et rétroviseurs)
- Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Moteur VTEC de 150 chevaux
- Rétroviseurs chauffants
- Roues de 15 pouces
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

CR-V LX

338\$*

par mois, location 48 mois Transport et préparation inclus

Option 0\$ comptant également disponible

26 300 \$** à l'achat

CR-V LX 2001

INCLUANT

- Système RealTime à 4 roues motrices
- Air climatisé sans CFC
- Freins antiblocage (ABS)
- Ensemble électrique (vitres, serrures et rétroviseurs)
- Radio-cassette
- Régulateur de vitesse
- Moteur de 2 litres, 146 chevaux
- Pneu de rechange pleine grandeur
- Et bien plus...

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 2001 (modèle CG5641P) ou le CR-V LX 2001 (modèle RD1741E) neufs. Échange ou comptant de 3 075 \$ (berline Accord) ou 3 462 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **PD.S.F. de la berline Accord LX 2001 (modèle CG5641P) ou du CR-V LX 2001 (modèle RD1741E) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. ***Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle berline et coupé Accord 2001 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

2932392A

288473

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Stratégie infernale



MICHELÈ OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

Les maires de banlieue se sont piégés dans une stratégie infernale : au lieu de se lancer dans la campagne électorale qui désignera, le 4 novembre prochain, le maire de la nouvelle ville de Montréal, ils préfèrent contester devant les tribunaux la loi sur les fusions. Ils boycottent aussi le comité de transition qui dessine jusque dans les moindres détails la future grande ville de 1,8 million d'habitants.

Les maires de banlieue tournent en rond : ils ne participent pas aux élections parce qu'ils contestent les fusions et parce qu'ils contestent les fusions, ils boudent le comité de transition. Bravo, belle stratégie. Et qui paie pour cette tactique du refus ? Environ 400 000 citoyens-électeurs qui vivent dans les 20 municipalités rebelles.

Et la bataille est loin d'être terminée. Hier, la juge Grenier a proposé aux maires de banlieue de sauter l'étape de l'injonction provisoire et d'entendre plutôt la cause sur le fond le 22 mai. Le tribunal devra alors décider, entre autres, si les fusions « violent les principes de démocratie et de respect des droits linguistiques ». Les maires ont accepté.

À l'échelle judiciaire, le 22 mai est une date rapide qui souligne l'urgence de la situation, mais politiquement, c'est terriblement long. Doit-on rappeler qu'il y a des élections le 4 novembre ? Créer un parti politique, élaborer un programme, trouver un chef, recruter des candidats, organiser des campagnes de financement prend du temps. Et de l'argent.

Pierre Bourque doit se frotter les mains. Pendant que les maires de banlieue se tirent dans les pieds avec une poursuite judiciaire qui monopolise toute une brochette

d'avocats, le maire de Montréal a toute la patinoire, tout l'espace voulu pour mousser sa candidature et vanter les mérites d'« une île, une ville ». Et ce n'est pas la poignée de contestataires de Démocratie-Cité — qui talonnent Pierre Bourque dans ses moindres déplacements et qui radotent toujours les mêmes slogans — qui vont faire avancer la cause des villes de banlieue.

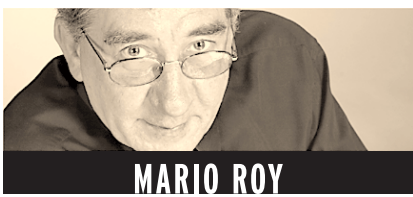
L'ancien ministre libéral Gérard Tremblay, qui meurt d'envie de se lancer dans la course à la mairie, doit être déçu. Il espérait que la demande d'injonction serait rejetée rapidement et que les maires défaits se jetteraient dans ses bras. Eh bien, il devra être patient. La contestation judiciaire va traîner dans le décor pendant encore quelques mois.

Les maires qui soutiennent la contestation du bout des lèvres se retrouvent assis entre deux chaises. Car à côté des jusqu'au-boutistes comme Peter Trent, de Westmount, qui n'en revient pas de voir sa ville disparaître, il y en a d'autres, plus ambivalents, comme Luis Miranda, d'Anjou, qui déclarait, hier, qu'il sera candidat aux prochaines élections comme maire d'Anjou... ou conseiller d'arrondissement. Ou Jérôme Unterberg, d'Outremont, qui n'est pas facile à suivre : d'un côté, il lance sa ville dans les poursuites et, de l'autre, il accepte de participer aux travaux du Comité de transition. Allez comprendre.

Pendant ce temps, la grogne anti-fusion se dégonfle. Dimanche, à Baie d'Urfé, à peine 250 personnes se sont déplacées pour contester la loi 170. C'est peu si on les compare aux quelque 30 000 manifestants qui ont envahi les rues du centre-ville en décembre.

Les maires devraient abandonner leur stérile bataille judiciaire. S'ils tiennent tant à leur identité locale, qu'ils se battent pour arracher des pouvoirs aux futurs arrondissements au lieu de boudier et de jeter l'argent des contribuables dans une poursuite qui ne peut mener qu'à un cul-de-sac.

Un programme qui ne baigne pas dans l'huile



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

Mis sur pied à la vitesse grand V pour des raisons douteuses, plaqué sur la réalité de façon approximative, le programme fédéral d'allocations destinées aux citoyens à faible revenu chauffant au mazout se montre fatalement atteint, aujourd'hui, des défauts induits par sa conception même : il se révèle vite fait, douteux, approximatif et, donc, erratique.

Les 8,5 millions de chèques de 125 ou 250 dollars et totalisant 1,4 milliard à peine mis à la poste, début février, l'attention du public a été attirée par le côté loufoque des ratés qu'on a tout de suite constatés en assistant à l'opération : ainsi, des sommes ont été allouées à des étudiants demeurant chez leurs parents, à des gens qui n'utilisent pas le mazout, à des prisonniers déjà chauffés par l'État, de même qu'à des morts — que, jadis, on se contentait de faire voter !

C'est spectaculaire, évidemment. Ça fait rigoler dans les autobus. Et ça alimente de belle façon la période des questions à la Chambre des communes.

Néanmoins, ces ennuis mécaniques ne constituent pas les problèmes les plus graves.

Car ceux-ci tiennent à des vices politiques — la petite et la grande — qui ont eux-mêmes à voir avec, d'une part, la situation conjoncturelle liée à la philosophie du gouvernement Chrétien. Et avec, d'autre part, la nature profonde de l'État et les effets pervers inhérents à ses interventions.

Dans le premier cas, on a tout simplement assisté à la mise en place d'une mesure annoncée trois jours avant le déclenchement d'une campagne électorale au terme de laquelle les libéraux ont été reportés au pouvoir. Une mesure qui, pour des millions de contribuables, s'est matérialisée en un chèque

orné de la feuille d'érable rouge.

De sorte qu'on ne peut s'empêcher de subodorer ici la recherche d'un profit partisan et une quête de visibilité pour l'État fédéral, des motifs qui ne devraient pas déterminer une décision ayant pour effet de délester le Trésor public de 1400 millions de dollars durement gagnés par les contribuables qui l'alimentent.

Mais il y a plus inquiétant encore.

Et c'est la rechute de l'État fédéral, que les récents surplus budgétaires ont fait accéder au statut de nouveau riche, dans les vieilles ornières de la multiplication de programmes plus ou moins arbitraires — pourquoi, pour ne parler que des effets de la hausse du prix du pétrole, n'est-il pas aussi venu au secours des petits artisans du taxi et du camionnage, par exemple ?

C'est un retour à la marche forcée vers une entropie toujours croissante du système de péréquation sociale, déjà alourdi de dizaines de programmes disparates aux deux niveaux de gouvernement, et dont le seul véritable mérite est de donner du boulot à la fonction publique.

Tout cela, il nous a coûté très cher de l'apprendre, est à long terme improductif.

L'antidote à la pauvreté, relative ou absolue, des individus et des familles, c'est la prospérité. Et les principales contributions que l'État peut faire pour favoriser le cheminement vers cette prospérité, c'est de se montrer à la fois le plus léger possible, en particulier dans sa fiscalité, et de bien s'acquitter des tâches qui lui sont confiées, surtout en matière d'éducation et de santé — responsabilités des provinces qui, par rapport à Ottawa, sont littéralement désargentées.

Or, le programme destiné à subventionner la consommation d'huile à chauffage ne nous a pas fait avancer d'un centimètre dans ces directions : c'est, davantage que des chèques expédiés à des destinataires emprisonnés ou incinérés, le principal reproche à adresser à un type d'initiative qui, peut-on espérer, ne fera pas... tache d'huile.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Pas de raison de se réjouir

J'AI BIEN DE la difficulté à comprendre la Fédération étudiante universitaire du Québec (organisation pour laquelle je paie 5 \$ par année) qui se réjouit allègrement des nouvelles signatures des contrats de performance. Comment peut-elle se réjouir du financement conditionnel de l'éducation ? Comment peut-elle accepter que le gouvernement n'injecte que 500 millions de dollars récurrents alors qu'il a coupé près de 2 milliards de dollars ? Comment peut-elle accepter encore de parler au gouvernement qui a eu l'idée même de couper en éducation ? Finalement, comment peut-elle accepter que le gouvernement coupe dans d'autres programmes sociaux (faut bien voir que si le gouvernement ne coupe pas en éducation, il coupera encore plus en santé...) ?

Je pense que la FEUQ possède une vision à courte vue. En ce sens, elle participe à la dégradation du réseau de l'éducation au Québec et devient aussi coupable que le ministre. Elle accepte que les universités se vendent aux entreprises privées. Elle accepte que plusieurs programmes seront comprimés partout au Québec.

BENOÎT LACOURSÈRE
 étudiant à l'UQAM

Être le riche d'un pauvre ou le pauvre d'un riche

À QUOI servent les prévisions économiques ? Chrysler et Nortel ont-ils vu venir le coup ? Les profits baissent, vite, on sort le couteau. Pourquoi se creuser les méninges ? Tout le monde le fait ! Solution simple et simpliste pour l'employeur et combien tragique pour le travailleur. Si j'étudiais en sciences sociales et qu'on me demandait, dans un esprit de quintessence, de définir le monde du travail actuel, dans les pays industrialisés, je dirais qu'on assiste présentement à la mondialisation de la déshumanisation tant par la richesse que par la pauvreté. Par ailleurs, si j'étudiais en sciences politiques, j'operais pour la performance et le monde des affaires. Enfin, si j'étudiais en sciences économiques, j'écrirais deux mots, « profits records ».

On associe souvent richesse et qualité de vie. La qualité de vie telle que décrite par les matérialistes qui souffrent de strabisme convergent et dont la vue est restrictive et étriquée. Pendant que les profits grimpent, le salaire du président d'entreprise grimpe aussi et les sujets mis à pied accentuent leur descente aux enfers. La crise qui nous guette a pour nom, travail. Les mises à pied sont des solutions à sens unique inhumaines au même titre que le *cheap labor*. Le droit du travailleur au travail se subordonne au droit de celui qui a le pouvoir de lui en donner. Et quand ce droit devient un privilège, le salarié vit sa vinaigrette assaisonnée de tensions. « Pauvreté n'est pas vice. » Le vice ne s'accroche pas à la pauvreté, mais à celui qui l'entretient et se complait dans cet état de choses.

YVES DESLAURIERS
 Prévost



Les spécialistes cherchent en long et en large pourquoi les enfants sont si turbulents en classe, pourquoi tant d'enfants réussissent moins bien à l'école, pourquoi les profs n'en peuvent plus, pourquoi il y a tant de burn-out chez les travailleurs, pourquoi les enfants se sentent si seuls et délaissés... Des horaires trop chargés seraient peut-être en partie responsables ?

Encore le « pouvoir jaune »

QUELLE NE fut pas ma surprise de lire l'excellent article de M. François Gervais (*La Presse*, 18 février) sur un sujet qui venait de faire l'objet d'une discussion avec un collègue pas plus tard que vendredi dernier... Le propos de cet article « le pouvoir jaune » est tout à fait exact, si je me réfère à mon expérience de maman et de travailleuse. Laissez-moi vous raconter...

Alors que mes enfants étaient un peu plus jeunes et que mon conjoint et moi travaillions à l'extérieur, les bouts de chou devaient quitter la maison très tôt le matin pour ne revenir que vers 18h. Comment vous imaginez-vous que se déroulait la soirée alors que nous attendaient les devoirs, le souper, les bains, les lunchs, les tâches ménagères, etc. ?

N'oubliez pas que toute la petite famille devait se lever très tôt pour respecter les horaires de travail. Réponse : c'était l'enfer ! Tout le monde était fatigué, irritable, peu réceptif aux autres et à leurs besoins, avec une seule envie : se débarrasser des choses à faire pour pouvoir aller se coucher, donc aucun plaisir n'était ressentie à faire les choses qui devaient être faites. C'était une corvée...

Les spécialistes cherchent en long et en large pourquoi les enfants sont si turbulents en classe, pourquoi tant d'enfants réussissent moins bien à l'école, pourquoi les profs n'en peuvent plus, pourquoi il y a tant de burn-out chez les travailleurs, pourquoi les enfants se sentent si seuls et délaissés... Lors d'activités de prévention dans les écoles, ma collègue éducatrice spécialisée qui utilise une marionnette pour favoriser le dialogue avec les enfants demeure sidérée d'entendre le déchirement et les appels au secours des enfants pour qui le besoin d'affection, d'écoute sont évacués par manque de temps et d'énergie

de la part de leur (s) parent (s). Dans quel monde vivons-nous ? N'y aurait-il pas lieu de revoir certaines de nos valeurs, de nos priorités au profit de nos enfants ? 15 - 30 minutes par jour de moments agréables avec nos jeunes est-ce trop demander ? Y aurait-il des tâches qu'on puisse reporter, des dépenses qu'on puisse modifier ?

L'avenir de nos enfants se joue dès maintenant. Quand nous serons morts, qu'est-ce qu'on souhaiterait que nos enfants et nos proches se souviennent de nous : qu'on était peu présent dans leur vie, horaire de travail et tâches obligent, ou qu'on a été là pour eux, qu'on les a vu grandir, cheminer, s'épanouir, qu'on leur a donné un peu de nous même en héritage ? Le choix et les choix nous appartiennent.

DOMINIQUE DAGENAIS

Qu'attendent les Estriens ?

LES MEMBRES du chapitre de Sherbrooke des Hells Angels arborent toujours fièrement leurs emblèmes sur leur repaire situé entre Sherbrooke et Lennoxville.

Récemment, Blainville remportait une belle victoire juridique contre ces motards criminels ; en effet, cette ville les a forcés à démanteler les fortifications de leur repaire sur le chemin Bas-Sainte-Thérèse.

Quant aux membres du chapitre de Montréal des Hells Angels, ils viennent de mettre en vente leur tristement célèbre bunker de Sorel-Tracy. À preuve, l'unifolié canadien ainsi que leur emblème bien connu ne flotteraient plus sur leur repaire de Sorel.

Il y a plusieurs mois, les gens courageux de Saint-Nicolas, près de Québec, avaient entouré le repaire établi dans leur municipalité. À la suite de différentes pressions des élus en collaboration avec les corps policiers de la région, les motards criminels avaient finalement décidé de démanteler leurs pénates.

Des rumeurs nous laisseraient croire que le repaire des Evil Ones de Granby aurait été vendu. Ce club-école plutôt tapageur aurait été dissous par les Hells récemment.

Si le maire de Lennoxville semble attendre le messie plutôt que de contraindre les Hells à entreprendre des travaux de « défortification », les citoyens et citoyennes des environs ne font guère mieux en continuant de tolérer la présence de ces criminels et leur ravage dans notre société.

Espérons que la fusion des villes autour de Sherbrooke nous débarrassera de cet esprit de clocher parfois porteur d'éléments dégradants et contribuera à épurer la belle région de l'Estrie. Il est plus que temps de prendre exemple sur Blainville pour interdire les bunkers et montrer clairement notre intention de refuser nettement la présence de bandes maintenant hors-la-loi.

ANDRÉ CARRIER

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE ?
 Courriel électronique :
 edito@lapresse.ca

FORUM

Aidons les Africains à s'aider!

La résolution des conflits en Afrique semble redevenir une priorité pour l'Occident

JOCELYN COULON

L'auteur est le directeur du Bureau de Montréal du Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix, basé en Nouvelle-Écosse.

La résolution des conflits en Afrique est-elle redevenue une priorité pour le monde occidental? Certains indices laissent croire que oui. Il y a quelques semaines, le nouveau président congolais, Joseph Kabila, a été reçu avec un empressement inhabituel à Washington, New York et dans plusieurs capitales européennes. Les Américains ont même organisé une rencontre surprise entre Kabila et l'ennemi juré de son défunt père, le président rwandais, Paul Kagame. C'est là, semble-t-il, une des premières retombées de l'intérêt que porte à l'Afrique le nouveau secrétaire d'État Colin Powell qui, dès sa nomination, avait choisi de se rendre directement au bureau Afrique lors de sa visite de familiarisation au département d'État. Il y a passé plusieurs heures à écouter les fonctionnaires exposer les problèmes du continent.

Pour leur part, la France, la Belgique, anciennes puissances coloniales, et l'Afrique du Sud, dont l'influence ne cesse de croître sur le continent, ont promis une aide financière et militaire rapide pour faire appliquer un accord de paix. Tout laisse croire, cette fois, que les conditions favorables à la paix au Congo sont en passe d'être réunies.

D'autres gestes ont été posés depuis peu et devraient conforter les Africains quant au



Jocelyn Coulon

nouvel intérêt que l'Occident porte aux conflits sur leur continent. Depuis deux mois, une importante mission de Casques bleus des Nations unies, essentiellement composée de soldats canadiens et occidentaux, s'installe progressivement entre l'Éthiopie et l'Érythrée, après une des guerres les plus meurtrières

d'Afrique.

Au plan politique, les Occidentaux ont réservé un bon accueil au Plan pour la renaissance de l'Afrique, dévoilé il y a deux semaines à Davos par le leader sud-africain, Thabo Mbéki. Le plan, de conception strictement africaine, pose pour principe que ce sont les Africains qui doivent coordonner leurs efforts en matière de dette, de recherche d'investissements, de développement humain ou d'infrastructures si la paix et le développement veulent être préservés.

Néanmoins, les Africains sont partagés quant à l'engagement véritable des Occidentaux. Au cours des deux dernières semaines, une centaine de hauts responsables civils et militaires de toute l'Afrique, assemblés à Libreville, au Gabon, dans le cadre d'un séminaire organisé par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, de Washington, ont émis leurs doutes et leurs appréciations sur le sujet.

Certes, ils accueillent avec satisfaction les gestes posés ces derniers mois en vue de résoudre les conflits actuels en Afrique. Toutefois, ils s'inquiètent d'une tendance profonde au désengagement à long terme des Occidentaux, tant sur le plan économique que social, diplomatique et militaire. Cette



Un soldat britannique et un Casque bleu montent la garde sur une route de Freetown, en Sierra Leone, alors que l'ONU y avait déployé une mission de paix l'année dernière.

inquiétude n'est pas dénuée de fondements. Après tout, plusieurs indicateurs sont au rouge. Alors que partout ailleurs, le revenu par habitant aura enregistré une croissance de plus de 5 % en 2000, l'Afrique subsaharienne où sont concentrés 33 des 47 pays les moins avancés de la planète atteindra difficilement 1,5 %. L'aide publique au développement chute, tandis que les investissements privés sont dirigés vers les quelques pays qui fonctionnent. Plusieurs pays occidentaux ferment consulats et ambassades. Le sida est en train de dévaster une bonne partie des élites qui ont mis 40 ans à naître, sans que rien ne soit entrepris pour remédier à la situation.

Les Africains peuvent-ils, seuls, maintenir la paix sur leur territoire?

Enfin, tout aussi inquiétant pour l'Afrique, la volonté affichée par les Occidentaux de laisser les Africains maintenir seuls la paix et la sécurité sur un continent où au moins 20 pays sont plongés dans des conflits. En effet, depuis la débâcle somalienne de 1993 et la tragédie rwandaise de 1994, Américains, Français et Britanniques ont conçu des programmes de formation en maintien de la paix destinés à outiller les Africains pour qu'ils puissent régler leurs conflits. Plus encore, les Occidentaux, particulièrement les Américains, répugnent à fournir à l'ONU des contingents de Casques bleus, prétextant la lourdeur de leurs engagements dans les Balkans et leurs responsabilités en matière de sécurité à travers le monde. L'Afrique se retrouve donc à recevoir des missions de paix essentiellement pourvues en soldats du tiers-monde. Ces derniers sont mal équipés et mal entraînés, comme on a pu le constater en Sierra Leone et comme cela pourrait arriver au Congo si l'ONU décide d'y déployer une force de paix selon le plan actuel. Les Africains apprécieraient l'aide qui leur est apportée. Mais cette division du travail où les forces du tiers-monde s'occupent d'eux et les forces

occidentales de l'Europe ou du Proche-Orient, leur semble une injustice qui frise le racisme.

Lors du séminaire de Libreville, de nombreux hauts responsables africains ont demandé un réengagement occidental sincère à tous les niveaux. La paix et la sécurité ne seront assurées que si les problèmes économiques et sociaux sont pris en compte. Pour ce faire, les Occidentaux doivent être de plus en plus présents et attentifs. Le Canada peut faire sa part et agir à trois niveaux : institutionnel, financier et militaire. Au ministère des Affaires étrangères, un seul sous-ministre couvre l'Asie et l'Afrique. À l'évidence, cette tâche est trop lourde et devrait être scindée. Cela permettrait à la diplomatie canadienne de mieux couvrir le continent et de prendre part aux multiples initiatives qui visent à résoudre les conflits. De plus, les carrières diplomatiques vers ce continent devraient être revalorisées et le personnel des ambassades augmenté.

Dans son discours du trône, le gouvernement a manifesté son intention d'accroître l'aide au développement, en baisse de 40 % depuis dix ans. Il faudrait donc consentir un effort pour canaliser de nouvelles ressources vers le continent africain. Sur le plan économique, il serait intéressant de réfléchir à l'envoi d'une mission du type Équipe Canada. Après tout, l'Afrique peut se révéler une bonne affaire, comme l'ont bien compris les Japonais qui y investissent massivement depuis une décennie. Enfin, l'extraordinaire atout que représente la maîtrise des deux langues les plus répandues sur le continent africain, le français et l'anglais, devrait inciter Ottawa à envoyer régulièrement des Casques bleus dans les missions de l'ONU en Afrique. À cet effet, notre participation à la mission entre l'Éthiopie et l'Érythrée est un heureux retour sur ce continent après la douloureuse expérience somalienne. Ne perdons plus de temps. Aidons les Africains à s'aider!

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Universités: l'effet pervers

Entendue l'autre jour à la radio, une réflexion qui en dit long. Celle d'une enseignante de trente ans de métier, Francine Boulay (ou Boulet?), qui est également chargée de cours en sciences de l'éducation.

« Quand j'ai commencé à enseigner, dit-elle, les parents d'élèves me demandaient : Est-ce qu'il vous écoute?... Ensuite, on me demandait : Est-ce qu'il s'affirme?... Aujourd'hui, on me demande : Comment se sent-il? »

Et voilà trente ans de cheminement pédagogique résumés dans une seule phrase ! L'école, de lieu de formation, est devenue une serre chaude où l'élève doit se sentir « bien dans sa peau » et acquérir l'estime de soi... D'où l'abolition des notes, la promotion automatique et la « normalisation » des résultats des examens du ministère.

Le pire, c'est que cette mentalité, mutatis mutandis, fait son chemin jusqu'à l'université. C'est l'effet pervers des fameux « contrats de performance » imposés aux universités par le ministre Legault.

L'une des clauses de ces contrats stipule qu'en échange de la manne gouvernementale, les universités devront augmenter le nombre de diplômés — autrement dit, elles s'engagent à voir à ce qu'une plus forte proportion de leurs étudiants poursuivent leurs études jusqu'à la fin du bac, de la maîtrise ou du doctorat.

Ainsi, l'Université de Montréal s'est engagée à faire passer son taux de réussite de 74 à 76 % d'ici 2004. L'UQAM, elle, doit passer de 69 à 80 % d'ici dix ans.

Il y a, inhérent à cet objectif, un risque que les recteurs, parce qu'ils sont affamés, passent sous silence. En effet, la tentation sera toujours présente d'abaisser les standards ou de hausser la notation pour s'assurer que de plus en plus d'étudiants décrochent un diplôme.

La commande vient de haut, et elle se répercutera à tous les échelons de l'université. La « performance » des départements exigeants sera évaluée en fonction de celle des départements laxistes. Les professeurs qui ont tendance à donner un peu trop de « C moins » pourraient fort bien être sujets à des pressions, subtiles ou non, pour réviser à la hausse leur système de notation. Les directeurs de mémoires, les jurys de thèse seront amenés à fermer les yeux sur les erreurs, etc.

Qu'on ne vienne pas me dire que chacun agira selon sa conscience. La nature humaine est ce qu'elle est, et l'on vient d'intégrer à la pratique universitaire un élément moteur capital (celui de l'argent) qui constituera, en part sa nature même, un puissant incitatif pour décerner des diplômés à des étudiants médiocres.

Car le décrochage ne tient pas principalement au fait que les universités n'ont pas assez de ressources ou n'encadrent pas assez les étudiants.

Il y a des étudiants brillants qui, dans un premier temps, se trompent tout bonnement de voie. Ce fut le cas du futur premier ministre Landry, qui s'était d'abord inscrit en médecine pour ensuite bifurquer vers le droit.

Il y a également des étudiants qui n'ont ni les aptitudes, ni la volonté, de poursuivre des études qui les déçoivent ou qu'ils trouvent trop difficiles. Il y a enfin des étudiants qui ne devraient tout simplement pas être à l'université.

N'en déplaise au ministre Legault, l'université n'est pas une usine dont la performance tient au nombre de produits sortis de la ligne d'assemblage. Ce n'est pas une compagnie d'aviation dont la réputation tient au nombre de vols annulés. On va à l'université pour acquérir une formation susceptible de déboucher éventuellement sur le marché du travail, soit, mais la fonction première de l'université n'est pas d'alimenter l'entreprise. C'est de stimuler le développement des connaissances et de la recherche, et sa « rentabilité », pour parler comme le ministre, tient à la qualité de ses « produits » davantage qu'à leur quantité.

En quoi la société s'en portera-t-elle mieux si l'on octroie des diplômes à des gens qui ne répondent pas aux standards les plus élevés? Qu'avons-nous à gagner à la dévaluation des diplômes?

Et vous savez qui va payer pour ces politiques à courte vue? Pas les bourgeois, qui enverront leurs enfants à Harvard ou à Stanford le jour où ils s'apercevront que les universités québécoises traînent la patte... Quant aux enfants de la bourgeoisie qui sont sans talent ou paresseux, il y aura toujours la solution des « contacts » : tel ami de la famille, tel associé du père ou de la mère, saura bien faciliter la carrière du cher petit.

Ce sont les classes populaires qui y perdront au change, car le diplôme — et un diplôme non dévalué, fondé sur le talent et le travail — est l'unique moyen de promotion sociale de leurs enfants, le seul outil susceptible de compenser pour le manque de ressources et de « contacts » familiaux. L'Amérique du Nord est remplie d'universitaires qui viennent de milieux très humbles et dont la chance fut d'acquiescer une impeccable formation universitaire.

L'université véritablement démocratique n'est pas celle qui n'accepte que l'élite intellectuelle. Ce n'est pas non plus celle qui jette ses diplômés à tous vents. C'est celle qui s'ouvre au maximum de gens possible, mais qui resserre ses critères à mesure que l'étudiant avance.

L'écramage, autrement dit, se fait non pas à l'entrée, mais à la sortie. C'est cela, l'université pour tous : tous peuvent y aller, mais tous n'en sortent pas diplômés.

Un rêve d'apprenti sorcier ou un chantier d'avenir?

LUC BESSETTE

L'auteur est médecin d'urgence au CHUM.

Dernièrement, on a fait grand cas de la publication scientifique du séquençage de près de 95 % du génome humain. À qui voulait l'entendre, experts et sommités décrivaient là l'avènement d'une révolution scientifique sans pareille, permettant le développement d'outils mis à disposition de la médecine de demain pour contrer maladies acquises ou potentielles, voire même intervenir avant la conception pour promettre à nos enfants un avenir meilleur.

Cette vision idéalisée du « Meilleur des Mondes » repose sur la prémisse que, connaissant la localisation des différents gènes et leur rôle, nous pourrions développer des instruments pour intervenir et modifier leur nature ou leur expression et, ce faisant, guérir tout un chacun de ses maladies.

Tout cela est bien beau, certes, mais doit être mis dans la perspective de l'importance relative du rôle de la génétique dans la maladie, de nos connaissances et nos moyens d'intervention à plus ou moins court terme.

Il ne faut pas avoir pratiqué longtemps la médecine pour savoir que la prédisposition génétique n'a pas toujours une importance primordiale dans la mort ou la maladie ou, à tout le moins, n'est pas première en cause. Ainsi, une balle dans le front, un accident d'automobile à 150 km/h quand l'on est ivre au volant, le tabagisme à deux paquets par jour pendant plus de 40 ans, l'alcoolisme, la toxicomanie, l'empoisonnement volontaire ou par pollution industrielle ou sociale ne relèvent pas d'abord de la génétique mais bien du contexte psychologique ou social.

Permettez-moi de douter que la génétique seule conditionne tous les comportements humains. Aussi, peu importe l'énergie mise à contribution pour comprendre la « mécanique génétique », les aspects psy-

chosociaux de la maladie n'en seront pas pour autant évacués.

Par ailleurs, la prédisposition génétique à la maladie est non seulement conditionnée par l'influence psychosociale externe mais aussi par l'environnement interne de l'organisme et son statut hormonal ou endocrinien. On connaissait déjà l'influence des hormones sexuelles sur les cancers du sein, de l'utérus et de la prostate mais voilà que des recherches récentes associent travail de nuit, déficit en sécrétion de mélatonine et cancer du sein chez les femmes...

Ainsi donc, une même génétique produira des effets différents selon l'environnement externe ou interne!

De plus, beaucoup de maladies ne sont pas dues au « caractère » génétique d'un individu mais au fait que certaines des caractéristiques dérivées de sa génétique sont semblables à celles de micro-organismes agresseurs. En effet, plusieurs maladies dites « auto-immunes » ne sont pas causées par l'« agresseur » mais bien par la défense immunitaire de l'organisme qui confond ses propres organes avec l'agresseur car ils ont un « revêtement semblable ». Sachant que les « virus » (qui sont des parasites obligés du code génétique de certains animaux ou de l'homme) s'adaptent régulièrement via des mutations de leurs propres gènes, comment pourrait-on prémunir l'homme de ces maladies auto-immunes?

Même si cela se pouvait, que perdriions-nous en échange? En effet, plusieurs « défauts génétiques » s'avèrent être occasionnellement un avantage pour la survie de l'espèce! Ainsi, dans l'épidémie de sida qui sévit en Afrique, on a noté que certaines personnes étaient résistantes au développement de la maladie parce que leurs cellules ne possèdent pas le récepteur nécessaire au virus du sida pour se multiplier... Comment pourra-t-on connaître à l'avance les « défauts génétiques » qui nous donneraient, comme espèce, un avantage de survie avant même que l'agent agresseur ne

se soit manifesté?

Un autre volet galvaudé est celui de l'expression génétique, soit la manifestation moléculaire d'un gène dans l'organisme. Un des acquis du séquençage est le fait de pouvoir maintenant localiser 100 fois plus rapidement le gène responsable de « telle » maladie. Cela est bien beau mais ne s'adresse qu'aux maladies pour lesquelles un seul gène est en cause, soit celles qui sont le plus facilement identifiables. Or, il est certain que, pour le plus grand nombre de maladies, l'influence est attribuable à plusieurs gènes.

De plus, le mécanisme par lequel certains gènes s'expriment ou non nous est encore grandement inconnu, tout comme le mécanisme des rémissions spontanées pourtant amplement documentées dans la littérature médicale internationale.

Soyons honnêtes, on ne sait à peu près rien de la signification physiologique de la majeure partie des 30 000 gènes humains et encore moins de leurs influences respectives les uns sur les autres ou encore en relation avec l'environnement interne et externe. Dans les faits, ce « miracle de la science » que constitue le séquençage du génome humain est un peu comme la découverte des hiéroglyphes égyptiens avant la pierre de Rosette par Champollion. On sait qu'il y a là une « grande civilisation » mais on n'a pas encore les moyens de lire son écriture.

Toutefois, nous avons un grand avantage : la « civilisation » existe toujours et nous avons le loisir de l'observer! En effet, c'est en observant le langage d'une société et comment on y utilise les mots et à quelles fins qu'on arrive à comprendre sa sémantique et sa syntaxe. Il en sera de même pour la signification des différentes séquences du code génétique humain. C'est en constituant des bases de données sur l'avenir des manifestations génétiques et médicales de populations partageant les mêmes caractères qu'on arrivera à comprendre le code. La corrélation statistique de l'avenir biologique de multiples individus sur plusieurs années permettra d'élucider l'influence et l'interdépendance des mots de ce langage qui nous est encore bien incompréhensible. (...)

Plusieurs « défauts génétiques » s'avèrent être occasionnellement un avantage pour la survie de l'espèce!

Marijuana: les deux accusés subissent leur procès

Presse Canadienne

DEUX HOMMES accusés d'avoir vendu de la marijuana à des fins médicales feront valoir à leur procès que la loi qui en interdit le trafic est inconstitutionnelle et empêche les malades chroniques d'obtenir la drogue capable d'apaiser leurs souffrances.

Les Montréalais Marc-Boris St-

Maurice, leader du Parti Marijuana (fédéral), et Alexandre Néron, âgés respectivement de 32 et 22 ans, ont comparu en Cour du Québec hier pour leur procès, où ils font face à des accusations de possession et de trafic de marijuana.

Ils avaient été arrêtés l'an dernier après que la police eut perquisitionné les locaux du Club Compassion à Montréal, et saisi 66

grammes de marijuana. Le Club, dont il existe plusieurs exemplaires au pays, fournit de la « mari » à ses membres qui ont prouvé qu'ils en avaient besoin à des fins médicales.

L'avocat de la défense, Pierre Léger, a interrogé hier les témoins de la police au sujet de la légalité de la perquisition. Mais M. St-Maurice a déclaré, hors du tribunal, que la principale défense des deux hom-

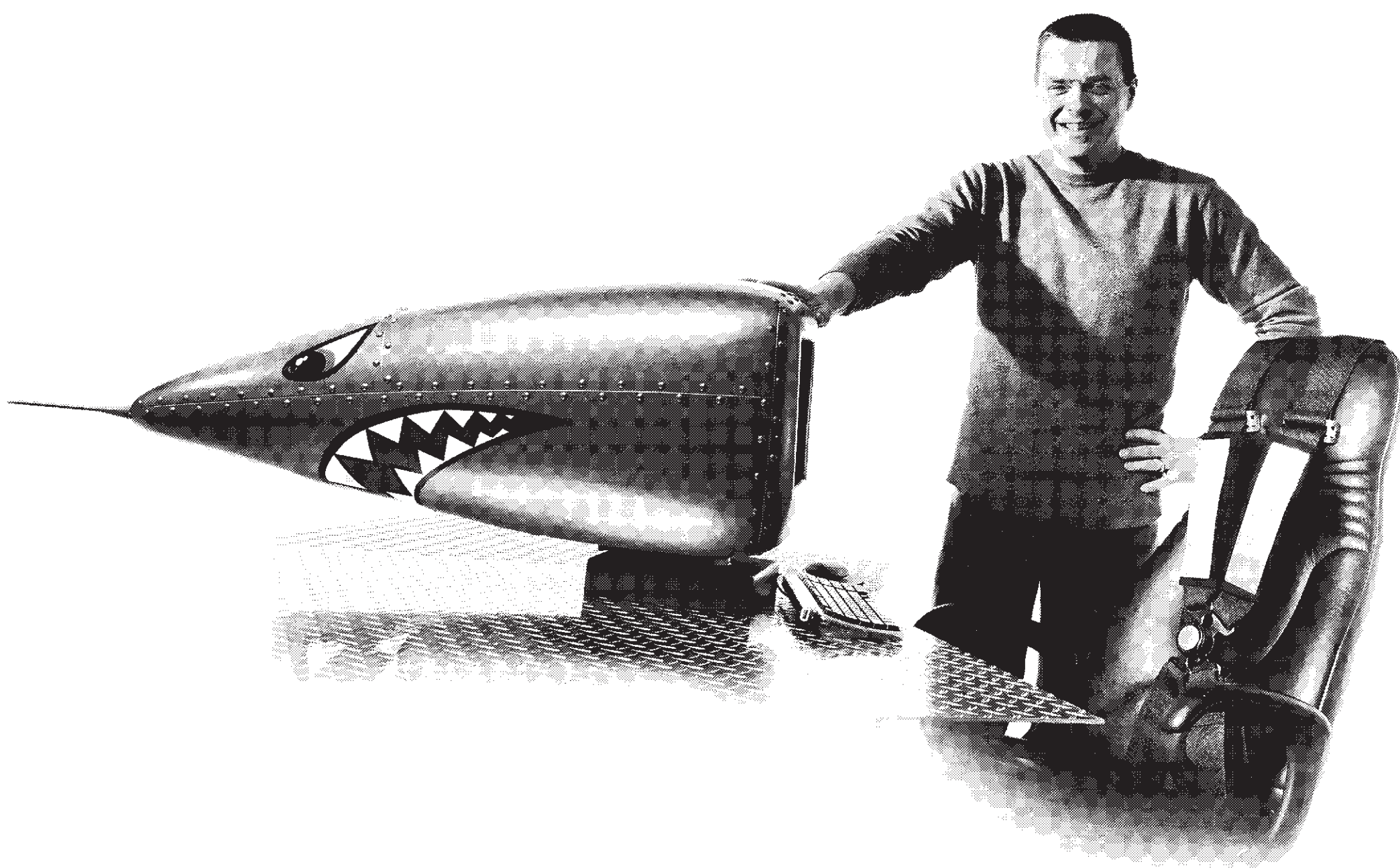
mes serait de contester la loi qui interdit le trafic de marijuana.

Selon eux, la loi « est anticonstitutionnelle parce qu'elle ne permet pas à ceux qui ont le droit constitutionnel de l'utiliser (la marijuana) et de s'en procurer d'une source légitime, a dit M. St-Maurice en entrevue. Il n'y a pas de source légitime ».

Cependant, en décembre, le gou-

vernement fédéral a demandé à une compagnie de Saskatoon de fournir un approvisionnement légal en marijuana aux fins médicales et de recherche. Le contrat, d'une valeur de 5,75 millions, exige que de la marijuana de qualité « standardisée » soit disponible d'ici un an.

Mais M. St-Maurice a soutenu qu'Ottawa n'avait pas agi suffisamment rapidement.



« Avec Internet Haute Vitesse, on est plus efficace et surtout, beaucoup plus rentable. »

Daniel Renaud, propriétaire, Vitro Plus Lévis

« L'accès Internet Haute Vitesse de Bell nous permet, entre autres, d'effectuer des transferts de données et d'envoyer des factures à notre bureau chef à Montréal. Il faut que ça se fasse rapidement pour ne pas bloquer l'ordinateur une bonne partie de la journée.

En utilisant l'accès Internet Haute Vitesse de Bell, on a amélioré nos relations d'affaires avec nos clients en allant chercher de nouveaux fournisseurs qu'on ne connaissait pas. On est donc beaucoup plus efficace et surtout, beaucoup plus rentable. Maintenant que j'ai connu la Haute Vitesse, il n'est pas question que je retourne en arrière. »

Pour un temps limité, obtenez l'accès Internet Haute Vitesse d'affaires de Bell au prix de l'accès Internet de base les deux premiers mois. Pour plus de détails, composez le

1 877 733-BELL
www.bell.ca/HV

